



**ATELIER SOUS-REGIONAL
SUR L'ELABORATION DES STRATEGIES DE
FINANCEMENT INTEGREES POUR
LA GESTION DURABLE DES TERRES
EN AFRIQUE CENTRALE**

Libreville, Gabon, 19 – 22 mai 2009

RAPPORT FINAL

Version abrégée

Juillet 2009

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
1. INTRODUCTION	3
2. CEREMONIE D'OUVERTURE	5
3. DEROULEMENT DES TRAVAUX	8
3.1 <i>Session 1 : Introduction à l'atelier</i>	8
3.2 <i>Session 2: État des lieux</i>	9
3.3 <i>Session 3 : Cadre de mobilisation des ressources financières pour la gestion durable des terres</i>	12
3.4 <i>Session 4: Ressources financières destinées à la gestion durable des terres</i>	13
3.5 <i>Session 5 : Planification</i>	19
3.6 <i>Session 6 : Conclusion et évaluation</i>	20
4. ANNEXES	23
4.1 <i>Liste des participants</i>	24
4.2 <i>Programme de l'atelier</i>	26
4.3 <i>Mots de bienvenue</i>	33
4.3.1 <i>Mot de bienvenue du PNUD</i>	33
4.3.2 <i>Mot de bienvenue du Mécanisme Mondial</i>	36
4.3.3 <i>Mot de bienvenue de la COMIFAC</i>	38
4.3.4 <i>Allocution d'ouverture du pays hôte – Gabon</i>	41
4.4 <i>Planification</i>	44
4.4.1 <i>Cadre de planification – termes de référence des travaux en groupe</i>	44
4.4.2 <i>Cadre de planification – résultats des travaux en groupe</i>	47
4.5 <i>Evaluation finale</i>	56
4.6 <i>Termes de référence pour les activités préparatoires des participants</i>	61
4.7 <i>Termes de référence de l'atelier</i>	68

1. INTRODUCTION

Bien que très divers, les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PÉID) présentent des caractéristiques communes : un fort taux de pauvreté, de fortes atteintes à l'environnement et de faibles capacités humaines et institutionnelles pour la gestion durable et intégrée des terres. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a approuvé en 2004 un projet mondial intitulé « Approche-portefeuille ciblée pour le renforcement des capacités et la prise en compte systématique de la gestion durable des sols dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement » (en abrégé : « Projet Approche-portefeuille PMA-PÉID »). Ce projet répond à la décision de l'Assemblée et du Conseil du FEM de rendre les financements du FEM disponibles pour la gestion durable des terres (GDT) dans le contexte de la désignation du FEM comme un mécanisme financier de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CCD).

Le Mécanisme Mondial (MM), le PNUD et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) se sont engagés à harmoniser et coordonner leurs programmes respectifs dans le cadre du projet 'Projet Approche-portefeuille PMA-PÉID'. L'un des principaux domaines de collaboration concerne le renforcement des capacités et d'échanges de connaissance relatifs à l'élaboration des stratégies de financement intégrées (SFI) et des programmes d'investissement correspondant à la quatrième composante du projet. La SFI suit une approche par processus pour orienter les efforts de mobilisation de ressources vers un cadre d'investissement répondant aux besoins spécifiques et à long terme des pays en développement parties à la CCD.

Dans ce contexte, le MM, le PNUD et le PNUE ont convenu d'organiser quatre ateliers sous-régionaux sur l'élaboration des SFI en Afrique en 2009 : deux pour les pays francophones (Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale), un atelier pour les pays non-francophones (en anglais) et un quatrième atelier pour les petits États insulaires en développement de l'Océan indien.

L'atelier sous-régional sur l'élaboration des SFI en Afrique Centrale a été réalisé du 19 au 22 mai 2009 à Libreville au Gabon sous tutelle de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), l'institution de coordination technique pour la mise en œuvre de la CCD en Afrique Centrale.

Cet atelier de quatre jours concernait les six pays bénéficiaires du projet Approche-portefeuille PMA PIED d'Afrique Centrale, à savoir le Burundi, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la Guinée Equatoriale, le Rwanda, Sao Tomé et Principe ainsi que le Gabon en tant que pays hôtes. Les délégations de chaque pays étaient composées :

- du coordinateur du projet d'approche-portefeuille PMA-PÉID ;
- du point focal de la CCD ;
- d'un représentant du ministère chargé des finances ; et
- d'un représentant d'une organisation de la société civile.

Cinq sessions clés ont permis de structurer cet atelier, notamment:

- Session 1 : Introduction à l'atelier
- Session 2 : Etat des lieux
- Session 3 : Cadre de mobilisation des ressources financières
- Session 4 : Ressources financières destinées à la GDT
- Session 5 : Planification

Le présent rapport fait état des résultats clés de cet atelier qui a été modéré par le Cabinet *STRATEGIES!* Il donne un résumé des discussions lors de l'atelier – les présentations et les résultats des travaux en groupe sont présentés dans l'annexe.

2. CEREMONIE D'OUVERTURE

Quatre allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture de l'atelier, notamment celles :

- du représentant du PNUD ;
- du représentant du Mécanisme Mondial ;
- du représentant de la COMIFAC ; et
- du représentant de Mme le Vice Premier Ministre, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable de la République du Gabon.

Dans son discours, M. Bernard Voubou, Conseiller Programme Environnement, représentant Mme Bintou DJIBO, Représentante Résidente du PNUD au Gabon, a relevé l'insuffisant soutien aux efforts de lutte contre la dégradation des terres en région subsaharienne, de même que la faible prise en compte de la GDT aux niveau national, sous régional ou régional, malgré les impacts constatés. Face à l'urgence de la situation, M. Voubou a souligné que le programme stratégique d'investissement du Fond pour l'Environnement Mondial (FEM) pour la Gestion Durable des Terres en Afrique Subsaharienne, à travers le projet « Approche-portefeuille ciblée pour le renforcement des capacités et la prise en compte systématique de la gestion durable des sols dans les pays les moins avancés et les petits états insulaires en développement », constituait une solution efficace au besoin d'appui des pays sur la question. Après avoir rappelé les objectifs et la valeur ajoutée du projet pour les pays d'Afrique subsaharienne, M. Voubou a réitéré l'engagement de son institution à soutenir les efforts des pays dans la lutte contre la dégradation des terres, en synergie et en complément des autres acteurs.

Le représentant du Mécanisme Mondial, M. Sven Walter, Chargé de Programme d'Afrique de l'Ouest et du Centre, dans son mot de bienvenue, a rappelé les initiatives prises pour la lutte contre la dégradation des terres et la désertification tant au niveau de l'Afrique Centrale qu'au niveau international, avec notamment

l'adoption du Plan Cadre Stratégique Décennal. En vue de contribuer à la mise en œuvre de l'objectif opérationnel dudit Plan Cadre relatif à *la mobilisation des ressources financières et technologiques aux niveaux national, bilatéral et multilatéral, et à un meilleur ciblage et une meilleure coordination de ces ressources pour en accroître l'impact et l'efficacité*, le Mécanisme Mondial développe de nombreux partenariats, dont un exemple est la coopération avec le PNUD et le PNUE. M Walter a précisé que c'est dans le cadre de ces partenariats que se tiennent une quinzaine d'ateliers sous-régionaux avec plus de 600 participants dans le monde sur le même thème. Après avoir rappelé l'objectif de l'atelier, il a souhaité que la mise en œuvre des stratégies de financement intégrées et l'établissement des cadres d'investissement pour la GDT puissent contribuer significativement à la mobilisation des ressources financières nécessaires à la lutte contre la dégradation des terres et la pauvreté en Afrique Centrale.

A la suite du Mécanisme Mondial, le représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, M. Emile Mamfoumbi, Coordonnateur National de la COMIFAC pour le Gabon, a exprimé la gratitude de la COMIFAC aux différents partenaires pour l'appui apporté à l'organisation de cet atelier. Soulignant l'importance de la lutte contre la dégradation des terres et la désertification pour son institution, M. Mamfoumbi a rappelé les différents outils développés et mis en œuvre tant au niveau des pays que de la sous-région Afrique Centrale pour soutenir cette lutte. Après avoir noté l'engagement des partenaires à harmoniser leurs programmes dans le cadre du Projet Approche-portefeuille PMA PIED, le représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC s'est réjoui des efforts réalisés pour combattre la désertification et la dégradation des terres en Afrique Centrale. Il a d'ailleurs remercié, au nom de la COMIFAC, les différents partenaires pour leur appui, avant de souhaiter plein succès aux travaux.

Clôturent la cérémonie d'ouverture, Monsieur le Directeur du Cabinet, représentant Madame le Vice Premier Ministre, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, a remercié les partenaires du PNUD, du Mécanisme Mondial, de la Coopération Allemande et de la COMIFAC, pour le soutien constant apporté aux pays de la sous-région, leur permettant ainsi de réaliser des programmes relatives à la mise en œuvre de la Convention de lutte contre la

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

Désertification. Après avoir brièvement rappelé l'historique de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification, le représentant de Madame le Vice Premier Ministre a souligné la pertinence de cet atelier pour la Gestion Durable des Terres en Afrique Centrale où le bassin du Congo connaît des menaces de dégradation, menaces dont il a exposé les conséquences. Présentant les initiatives du Gabon pour trouver des solutions à ces problèmes, le représentant de Madame le Vice Premier Ministre a assuré du plein intérêt du Gouvernement Gabonais pour les conclusions et recommandations des travaux, avant de déclarer ouvert l'Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale.

3. DEROULEMENT DES TRAVAUX

3.1 Session 1 : Introduction à l'atelier

La première session, l'introduction à l'atelier, a débuté par la présentation des participants/es qui a permis d'installer une atmosphère favorable pour les travaux.

Les modératrices ont ensuite rappelé l'objectif global de l'atelier qui était que les acteurs de la Gestion Durable des Terres en Afrique Centrale

- identifient les occasions de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des programmes d'action nationaux et sous-régionaux de lutte contre la désertification (PAN/PASR-LCD) en Afrique Centrale et
- initient un processus conduisant à l'établissement d'un cadre d'investissement pour la GDT.

Plus spécifique, il s'agissait :

1. de dresser un état des lieux de la mise en œuvre du projet PMA-PEID, du PASR/LCD et des PAN/LCD ;
2. d'analyser le cadre actuel pour la mobilisation des ressources financières pour la GDT en Afrique Centrale ;
3. d'analyser les ressources et mécanismes de financement internes, externes, et novateurs et développent des stratégies de mobilisations de ces ressources ;
4. de définir les actions à mener pour l'élaboration de programmes d'investissement à moyen terme et la mobilisation de ressources pour les PAN/CCD et la GDT.

Après ce rappel, le programme de l'atelier, les horaires ainsi que les méthodes de travail ont été présentés et validés par les participants.

3.2 Session 2: État des lieux

L'objectif de cette session était que les participants analysent l'état des lieux de la mise en œuvre du Projet PMA-PÉID, du PASR/LCD-AC et des PAN/LCD.

La session a été introduite par les présentations des pays sur :

- l'état des lieux de l'opérationnalisation ou du processus d'élaboration du PAN/LCD/GDT ;
- l'état des lieux de l'opérationnalisation ou du projet de moyenne dimension « Approche-portefeuille PMA-PÉID »
- les partenariats établis autour de la LCD/GDT et du projet PMA-PEID ;
- les contraintes et défis majeurs de la mobilisation des ressources destinées à la LCD/GDT.

De ces présentations faites en marchés d'information, l'on a pu retenir que :

- les PAN-LCD ont été élaborés dans tous les pays, sauf à Sao Tomé et Príncipe ;
- la faible mise en œuvre des PAN est due à i) l'insuffisance des ressources financières ; ii) l'insuffisance d'appropriation des plans par les acteurs à la base ; iii) l'insuffisance de capacités techniques pour le plaidoyer, l'élaboration et le suivi évaluation des projets relatifs à la GDT ;
- l'intégration de la GDT dans les politiques nationales ('mainstreaming') est en cours dans plusieurs pays, mais ce processus souffre du faible intérêt des autorités nationales qui sont peu convaincues de la valeur ajoutée de la GDT ;
- le cadre de concertation pour la GDT s'avère inadéquat ;
- la communication entre les acteurs techniques dans les pays et les bailleurs et partenaires est insuffisamment efficace ; notamment sur les questions concernant l'accès aux fonds.

A la suite des présentations pays, deux présentations ont été faites sur :

- le projet « Approche-portefeuille ciblée pour le renforcement des capacités et la prise en compte systématique de la gestion durable des sols dans les pays

les moins avancés et les petits États insulaires en développement » dans le contexte du partenariat TerrAfrica, par M. Henry René Diouf, de l'*Environment Finance Group* du PNUD ; et sur

- la mobilisation des ressources pour la GDT : Concepts, approches et réalités, par Mme Camilla Nordheim-Larsen, Chargée de Programme au Mécanisme Mondial.

Lors de sa présentation, M. Henry René Diouf a tout d'abord rappelé les enjeux de la gestion durable des terres, ainsi que ses définitions et principes clés. Les barrières spécifiques à la GDT dans les pays les moins avancés et les petits états insulaires en développement ont été identifiées, de même que les mécanismes de promotion de la GDT dans ces pays, parmi lesquels le projet « Approche portefeuille PMA PIED ». Après avoir rappelé les fondements de ce projet et les pays concernés en Afrique, M Diouf a expliqué les objectifs, les résultats attendus et les quatre composantes de ce projet. Un accent particulier a été mis sur les liens entre le projet et les PAN-LCD, notamment au niveau de l'élaboration et de la mise en œuvre des deux instruments. M. Diouf a ensuite présenté les outils développés par le projet PMA PEID pour soutenir la GDT dans les pays bénéficiaires, avant de conclure en énumérant des scénarios possibles pour la GDT, notamment :

- le renforcement du partenariat intersectoriel, inter-institution (gouvernements - secteur privé – organisations de la société civile), régional et entre les organisations internationales et mise en œuvre d'actions conjointes ;
- la facilitation de l'accès à l'information pertinente et des meilleures pratiques environnementales et agricoles des paysans et des collectivités locales ;
- la certification des produits issus de la GDT afin de renforcer leur compétitivité et susciter un intérêt pour les investissements pour la GDT ; et
- le paiement pour les services environnementaux et les mécanismes de financement relatifs aux changements climatiques: REDD et MDP Carbone qui sont des opportunités à saisir dans le financement des plans nationaux d'investissement pour la GDT.

Dans sa présentation sur les concepts, approches et réalités de la mobilisation des ressources pour la GDT, Mme Nordheim-Larsen a décrit, dans une perspective

internationale, le paysage actuel de l'aide au développement, ainsi que ses implications au niveau national. Sur le plan régional, l'initiative TerrAfrica a été présentée. Après avoir précisé les barrières auxquelles fait face l'investissement dans la GDT en Afrique Centrale, ainsi que les principes clés de mobilisation des ressources financières pour la GDT, Mme Nordheim-Larsen a noté que l'Initiative TerrAfrica répond au principe clé de création d'un cadre favorable pour le développement d'une cadre d'investissement pour la GDT. Elle a ensuite défini la stratégie de financement intégrée et présenté ses objectifs immédiats et ses objectifs à longs termes, ainsi que le lien entre cet outil de mobilisation de ressources et les PAN-LCD. Mme Nordheim-Larsen a conclu son exposé en listant les différentes phases d'élaboration d'une SFI, à savoir :

- la préparation pour un processus stratégique ;
- l'analyse des éléments clés de la SFI ; et
- la mise en œuvre de la SFI.

3.3 Session 3 : Cadre de mobilisation des ressources financières pour la gestion durable des terres

Ayant pour objectif d'analyser le cadre actuel pour la mobilisation des ressources financières pour la GDT en Afrique Centrale, la présente session a permis de fournir des éléments introductifs d'analyse à travers la présentation de M. Sven Walter du Mécanisme Mondial.

Lors de son exposé, M. Walter a rappelé les phases d'élaboration d'une stratégie de financement intégrée, avant de s'appesantir sur l'élément clé de la deuxième phase, l'analyse du contexte de financement. Pour chaque composante du contexte de financement (contexte environnemental et technique, contexte politique et contexte institutionnel), l'orateur a présenté les aspects importants ainsi que la situation actuelle. Il a conclu en proposant aux participants des termes de référence pour l'analyse ultérieure¹ du contexte de financement dans la sous région Afrique Centrale et dans les pays.

¹ Pour des questions de temps, il n'a pas été possible d'effectuer l'exercice pratique en groupe sur l'analyse du contexte national et sous-régional relatif à la mobilisation des ressources pour la GDT, tel que prévu dans le programme préliminaire de l'atelier.

3.4 Session 4: Ressources financières destinées à la gestion durable des terres

Cette session, dont l'objectif était que *les participants analysent les ressources et mécanismes de financement internes, externes et novateurs, et développent des stratégies de mobilisations de ces ressources*, s'est focalisée sur trois grands thèmes, à savoir:

- les ressources et les mécanismes de financement internes,
- les ressources et les mécanismes de financement externes,
- les ressources et les mécanismes de financement novateurs.

Le thème sur les ressources et les mécanismes de **financement internes** a été introduit par deux études de cas, l'une sur *le Processus budgétaire au Burundi*, l'autre sur *les défis et les opportunités d'intégration de la LCD/GDT dans les programmes sectoriels tels que le programme sur le développement de la sécurité alimentaire – le cas du Gabon*.

Dans sa présentation sur le processus budgétaire au Burundi, Mme Dévotte Nimpagaritse, du Ministère du Plan et de la Reconstruction, a tout d'abord présenté le cycle budgétaire de l'Etat burundais, avant de préciser la place occupée par la GDT dans les priorités du pays. Celle-ci s'avère d'ailleurs considérable, vu qu'à moyen terme (2009 – 2011), 14.5% du budget national est destinée à la protection de l'environnement ; et en 2009, sur 24.4% du budget National accordés au Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage par le Gouvernement, 34.5% sont alloués à la Gestion Durable des terres. Mme Nimpagaritse a ensuite défini les principales portes d'entrées pour l'intégration de la LCD/GDT dans les programmes sectoriels et a présenté les succès et les échecs de cette intégration. Après avoir partagé l'expérience du Burundi sur le transfert des compétences en matière de LCD/GDT, elle a conclu en présentant les perspectives de la GDT au Burundi.

L'exposé de M. Martial Agondogo, Assistant au Point Focal National CCD du Gabon, s'est axé sur les défis et les opportunités d'intégration du PAN-LCD et de la GDT

dans les programmes sectoriels tels que le programme sur le développement de la sécurité alimentaire. Après avoir succinctement rappelé l'objectif de développement du PAN/LCD, ainsi que la situation actuelle de désertification et de dégradation des terres du Gabon, M. Agondogo a exposé la genèse des programmes sectoriels au Gabon, ainsi que les défis et les succès de la nouvelle politique agricole. En conclusion, les portes d'entrées de la GDT dans la stratégie de réduction de la pauvreté ont été présentées, et une discussion d'approfondissement a eu lieu sur le plan d'urgence ainsi que ses impacts sur la GDT au Gabon.

A la suite de ces études de cas, M Sven Walter du Mécanisme Mondial a présenté les enjeux de la mobilisation des ressources internes. Définissant les éléments de ressources financières nationales tels que le budget national, les fonds nationaux, les investissements privés des sociétés ou des communautés, et budgets locaux, M. Walter exposé des portes d'entrées pour la mobilisation de ces ressources. Il a ensuite précisé qu'il existe, dans les pays de la sous-région, une multitude des mesures incitatives pour promouvoir la GDT telles que:

- les taxes pour fertilisants, pesticides, charbon ;
- les taxes de reboisement forestier ;
- l'exonération des taxes pour le matériel agricole ;
- les services de microcrédits ;
- la clarification des droits de propriété/usage.

En conclusion, l'orateur a introduit les termes de référence d'un exercice pratique visant l'identification et l'analyse par pays des opportunités, contraintes et activités principales pour mobiliser des ressources internes destinées à la GDT. Après avoir analysé les processus politiques nationaux propices à l'intégration de la GDT, chaque groupe devait déterminer i) les processus politiques nationaux, ii) l'impact actuel et potentiel des processus politiques sur la GDT, iii) les recommandations d'ajustement des processus politiques pour mieux intégrer la GDT/CCD, iv) les parties prenantes à mobiliser pour mettre en œuvre les ajustements proposés et v) les activités initiales pour mobiliser les parties prenantes identifiées.

Lors de la restitution des résultats des travaux en groupe, les participants ont constaté que les principaux processus politiques propices à l'intégration de la GDT sont les documents nationaux de stratégie de réduction de la pauvreté, ainsi que les lois et autres codes législatifs en relation avec la GDT. Afin d'ajuster les différents processus politiques pour une meilleure intégration de la GDT/CCD, il a été recommandé, entre autres :

- la révision des documents de politique sectorielle aux fins d'insérer les questions liées à la GDT ;
- l'allocation de ressources spécifiques à la GDT ;
- l'alimentation des fonds dédiés à la lutte contre la dégradation des terres ;
- la conciliation et l'harmonisation des cadres législatifs existants ;
- le renforcement du plaidoyer auprès des décideurs politiques.

En ce qui concerne les stratégies de mobilisation des ressources internes, la plupart des pays ont identifié comme ressources financières nationales les budgets et les fonds nationaux.

Après cet exercice, les participants ont pu aborder le thème sur les ressources et mécanismes de **financement externes**.

Dans sa présentation introductive sur les enjeux de la mobilisation des ressources externes, M. Aymeric Songy du Mécanisme Mondial a rappelé le contexte de l'aide publique au développement dont l'architecture est en pleine transformation. Après avoir fait un état des lieux des principaux bailleurs de fonds en Afrique Centrale, M. Songy a explicité les autres sources externes en dehors de l'aide publique au développement, ainsi que les instruments de l'aide. Il a conclu sa présentation en proposant quelques activités clés permettant d'exploiter les portes d'entrée de ce type de ressources pour le financement de la GDT.

A la suite de M. Songy, M. Christophe Besacier du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes de l'Ambassade de France au Gabon a partagé l'expérience d'un partenaire au développement, à travers un exposé sur la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo. Il a tout d'abord expliqué l'intérêt de

préserver les forêts du bassin du Congo, en rappelant leurs spécificités environnementales et socio-économiques. Après avoir présenté les différentes menaces qui pèsent sur ce massif forestier, ainsi que les différentes solutions à ces menaces, M. Besacier a défini l'intervention de la France au sein du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), intervention qui se traduit à travers :

- une implication forte de la France dans le PFBC et ses instances de gouvernance via des actions bilatérales, régionales et multilatérales ; et
- la répartition des appuis selon les axes du Plan de Convergence de la COMIFAC

Il a ensuite été possible de partager l'expérience de la **société civile** quant à la mobilisation des ressources externes, à travers des exposés des représentants du Rwanda, de la Guinée Equatoriale et du Gabon.

Des discussions qui ont suivi ces différents exposés, les participants/es ont pu faire certains constats ; notamment :

- l'incapacité de la société civile nationale à élaborer des projets bancables.
- l'insuffisance d'information de la société civile sur l'existence des ressources et les exigences pour y accéder.
- l'insuffisance d'expérience de la société civile dans la GDT.
- au Gabon et en Guinée Equatoriale, les forêts constituent des portes d'entrées pour la mobilisation des ressources financières.
- en Guinée Equatoriale, il n'y a pas de mobilisation des ressources par la société civile, suite au manque d'expertise et d'informations.

Ainsi les participants/es ont émis des suggestions face à ces constats, à savoir:

- la nécessité d'évaluer les projets /programmes renforcement des capacités afin de passer à des réalisations concrètes ;
- l'engagement de la société civile dans la recherche des solutions aux problèmes de la GDT ;
- le renforcement de la recherche de l'information par les ONG ;
- la production des rapports d'évaluation des activités par les ONG, pour suivre l'impact des actions menées.

Suite à cette analyse, Mme Camilla Nordheim-Larsen du Mécanisme Mondial, a pu présenter les enjeux et études de cas sur la mobilisation des **ressources novatrices**. Après avoir défini les mécanismes de financement novateurs et leur importance pour la gestion durable des terres, Mme Nordheim-Larsen a précisé les éléments qui permettaient d'établir un cadre favorable pour la mobilisation de ces ressources. Elle a ensuite explicité les différents instruments de financement, avant de se focaliser sur les opportunités pour l'investissement du secteur privé dans la GDT ainsi que sur les opportunités de financement liées au changement climatique.

A l'issue de ces exposés, les participants ont été répartis en **groupes de travail** afin d'élaborer des éléments d'une stratégie de mobilisation des ressources externes et novatrices.

Pour l'élaboration des stratégies de mobilisation des ressources externes, trois groupes ont été constitués, composés respectivement des points focaux CCD et PMA-PÉID, des représentants des ministères des finances et de la planification, et des représentants de la société civile. Les membres de ces groupes ont :

- partagé leurs expériences de mobilisation des ressources financières externes ;
- identifié les défis et les opportunités de mobilisation de ces ressources ; et
- développé les stratégies de mobilisation des ressources financières externes.

Un quatrième groupe s'est attelé à identifier les activités prioritaires à mener pour capter les opportunités des ressources novatrices en Afrique Centrale, en considérant les thèmes tels que :

- les instruments fiscaux ;
- la rétribution des services environnementaux ;
- la conversion dette pour la protection de l'environnement ;
- la création de marchés et certification ; et
- les mécanismes de financement pour le changement climatique.

Suite à la présentation des résultats des travaux en groupe sur les stratégies de mobilisation des ressources externes, des discussions en plénière ont permis de conclure :

- que l'appropriation de la GDT par les pouvoirs publics est liée à la complexité des procédures des bailleurs ;
- qu'une action concertée pour la mobilisation des ressources financières externes au niveau sous régional et pour les OSC est nécessaire ;
- que les liens entre les enjeux nationaux et ceux des partenaires (corrélation) doivent être démontrés pour une meilleure prise en compte des intérêts nationaux ;
- que la société civile devrait être plus appuyée pour participer aux réunions et ateliers régionaux et internationaux ;
- qu'il est opportun de s'appuyer sur les bailleurs de fonds traditionnels pour le plaidoyer en vue d'intéresser de nouveaux bailleurs.

De même, la restitution des résultats des travaux sur la mobilisation des ressources novatrices a donné lieu à plusieurs recommandations, notamment :

- d'approfondir la compréhension de ces nouveaux mécanismes ;
- de créer un cadre réglementaire qui sera inséré dans les mécanismes existants ;
- d'entreprendre rapidement des actions pilotes pour capitaliser les expériences relatives aux services environnementaux ;
- d'approfondir la compréhension du mécanisme REDD (critères d'accès, type de forêt pris en compte) ;
- de saisir les opportunités des mécanismes novateurs et l'intérêt de certaines entreprises privées à financer des actions GDT.

3.5 Session 5 : Planification

L'objectif de cette session était que les participants définissent les actions à mener pour l'élaboration de programmes d'investissement à moyen terme et la mobilisation de ressources pour les PAN/CCD et la GDT dans le cadre du « Projet Approche-portefeuille PMA-PÉID ».

Cette session a été introduite par une présentation de M. Sven WALTER sur le « Cadre de planification des activités relatives à la mobilisation des ressources financières dans le contexte du projet PMA/PIED ». Cet exposé a été l'occasion de rappeler les étapes d'élaboration d'une stratégie de financement intégrée et de présenter les termes de référence pour la planification opérationnelle des activités principales relatives à la composante 4 du « Projet Approche-portefeuille PMA-PÉID »

Les participants ont ensuite constitué des groupes par pays² afin de développer leur feuille de route pour l'élaboration des stratégies financières intégrées.

² Pour des raisons pratiques, les membres de la délégation de Sao Tomé et Príncipe n'ont pas pu assister à la totalité de l'atelier ; ils n'ont par conséquent pas pu développer une feuille de route pour l'élaboration d'une SFI.

3.6 Session 6 : Conclusion et évaluation

Lors de cette session, les principales recommandations énoncées tout au long de l'atelier ont été capitalisées dans un document appelé « Déclaration de Libreville ». Ces propositions, préparées par un comité de rédaction composé de Points Focaux CCD et de représentants de la Société Civile, et qui mettent en exergue la position commune des participants sur la mobilisation des ressources pour la GDT en Afrique Centrale, ont été présentées en plénière et validées par les participants.

Box 1

DECLARATION DE LIBREVILLE

Relative à la position commune des Points Focaux en charge du Programme GDT/LCD, des Représentants des ministères impliqués dans la GDT et des représentants de la Société Civile d'Afrique centrale des pays ci-dessous sur la mobilisation des ressources financières

Nous, ressortissants du Burundi, de la République Centrafricaine, du Gabon, de la Guinée Equatoriale, de la République Démocratique du Congo, du Rwanda, et de Sao Tome & Principe, participants à l'atelier sous régional sur « l'élaboration des stratégies de financement intégrées pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale », abrité par la République du Gabon et organisé par :

- La COMIFAC/CEEAC
- Le Mécanisme Mondial (MM) de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification
- Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Avec l'appui de :

- La Coopération Allemande (GTZ)
- Le Fonds pour l'Environnement Mondial
- L'initiative TerrAfrica

Prenons note par la présente que :

Considérant que la terre, ressource naturelle est un capital social et économique pour :

- la sécurité alimentaire,
- la santé des populations et leur subsistance,
- la croissance économique et
- la préservation des écosystèmes terrestre et aquatique.

Conscients du fait que la population de notre sous région, fortement agricole et rurale est confrontée aux problèmes de la perte de la biodiversité et de changements climatiques dus à des causes diverses;

Considérant la dimension transversale de la Gestion Durable des Terres (GDT) aux conventions de Rio et autres Accords Multilatéraux de protection et de conservation de la Nature ;

Constatant avec beaucoup de préoccupations le faible niveau de mise en œuvre du PAN dans les différents pays pour cause de :

- insuffisance des capacités techniques à élaborer des projets bancables
- insuffisance des ressources financières
- insuffisance d'appropriation des parties prenantes
- faible capacité des acteurs pour un meilleur plaidoyer
- inadéquation du cadre de concertation pour la Lutte Contre la Dégradation (LCD) /GDT
- faible niveau de communication entre les acteurs techniques des pays respectifs, les bailleurs de fonds et autres partenaires ;
- faible prise en compte dans les priorités budgétaires ;

Reconnaissant l'intérêt que déploie le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC dans la prise en compte des axes et enjeux stratégiques de LCD/GDT ;

Prenant en compte la disponibilité des partenaires au développement (Banque Mondiale, Mécanisme Mondial, FEM, PNUD, PNUF, FAO...) et des organisations internationales à accompagner le processus de mise en œuvre des PAN en Afrique Centrale ;

Convaincus qu'une approche sous-régionale concertée et intégrée des gouvernements, des Acteurs Non Etatiques (ANE) de la sous région avec l'appui des partenaires au développement est :

- un gage de prise en compte des intérêts de l'Afrique Centrale en matière de dimension GDT & Forêts.
- un soutien aux efforts de préservation du Bassin du Congo, zone de stockage du carbone pour l'atténuation des effets dus aux changements climatiques pour l'humanité entière ;

Recommandons ce qui suit :

Aux gouvernements

1. Intégration de la GDT dans les politiques nationales et cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté dans les différents pays de la sous région
2. Création d'un cadre de concertation et de travail des parties prenantes pour les pays qui n'en disposent pas
3. Mise en place au niveau national de Stratégies de Financements Intégrées (SFI) pour la GDT conduisant à l'établissement d'un cadre d'investissement tel qu'indiqué dans le plan cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification (CNULCD) ;
4. Inscription de la GDT au budget de l'Etat au titre des dépenses prioritaires ;
5. Appui du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC à la GDT dans les différents pays de la sous-région ;
6. Facilitation par le groupe de travail COMIFAC/CCD des échanges permanents d'expérience entre les différents acteurs (points focaux, société civile...) de la sous région en vue de partager et d'enrichir les différents acquis en matière de GDT & Forêts ;
7. Facilitation des Etats parties de l'accès à l'information des partenaires locaux sur les priorités et procédures de financement des bailleurs de fonds ;
8. Mise en place d'un système de suivi-évaluation des activités relatives à la GDT par la COMIFAC avec l'appui des partenaires au développement

Aux partenaires au développement

9. Allègement des procédures d'accès au financement et allocation de fonds supplémentaires à la GDT ;
10. Renforcement des capacités pour un meilleur plaidoyer des points focaux, techniciens sectoriels, ANE impliqués dans la GDT de chaque pays ;
11. Appui technique et financier du MM pour l'élaboration et la mise en œuvre des SFI pour la GDT au niveau national ;
12. Mise en place d'un programme de formation sur les mécanismes « changements climatiques » et la « finance carbone » par le M.M dans le cadre de la synergie entre les trois conventions de RIO ;
13. Renforcement de l'efficacité des points focaux FEM dans la facilitation pour la mobilisation des ressources ;
14. Facilitation par le MM des études d'évaluation des coûts économiques et sociaux relatifs à la dégradation des terres dans tous les pays de la sous région.

Les participants

A la suite de la validation de la Déclaration, les participants ont procédé à l'évaluation finale de l'atelier, qui a complété et conclu les évaluations journalières réalisées. Ainsi, sur la base de fiche d'évaluation conçues par l'équipe de modération, les participants/es ont pu donner *une chose qu'ils ont aimée, une chose qu'ils n'ont pas aimée* et *une suggestion d'amélioration* pour les rubriques concernant :

- la logistique et l'organisation générale de l'atelier ;
- l'atteinte des objectifs de l'atelier ;
- les éléments de contenu de l'atelier ;
- la modération ; et
- la participation.

Après l'évaluation finale, l'atelier a été clôturé par M. Georges Rigondja, Point Focal de la CCD au Gabon

4. ANNEXES

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

4.1 Liste des participants

N°	Noms & Prénoms	Titre	Organismes	Pays	Contact (Tel, Email)
1.	N'GAYA Jacob Désiré	Inspecteur	Finances	RCA	ngayajacob@yahoo.fr
2.	MANZANGUE Michel	Point Focal	Ministère des Forêts	RCA	mazangue_michel@yahoo.fr
3.	NORDHEM-LARSEN Camilla	Chargé de Programme	Mécanisme Mondial	Italie	c.nordheim-larsen@ifad.org
4.	SONGY Ayméric	Conseiller Technique	Mécanisme Mondial	Italie	a.songy@global-mechanism.org
5.	Walter Sven	Chargé de Programme	Mécanisme Mondial	Italie	s.walter@ifad.org
6.	Diouf Henry René	Programme Associate	PNUD-EFG	Sénégal	henry.rene.diouf@undp.org
7.	NETO Hilario	Président d'ONG	ONG LCNSTP	Saô-Tomé et Principe	onglenstp@hotmail.com
8.	ROSARIO Manuel	Directeur Technique	Direction Générale de l'Environnement	Saô-Tomé et Principe	manrosario2000@yahoo.com.bi
9.	OBAMA Crisantos	Membre d'ONG	ONG-ANDEGE	Guinée Equatoriale	obama3333@yahoo.es
10.	MICHA ONDO Antoine	Point Focal CCD	Min. de la Pêche et de l'Environnement	Guinée Equatoriale	amicha_antonio@yahoo.fr
11.	NGAKEU MBA Limbingo	Coordonnateur	RONGED/CODICOM	RCA	ngakeumba@yahoo.fr
12.	ZANGA Ambroise	Coordonnateur MSP	Min. de l'Environnement	RCA	ayzanga@yahoo.fr
13.	ESSONO ONDO Protet	Coordonnateur Programmes	ONG Brainforest	Gabon	essono.ondopj@gmail.com
14.	NIMPAGARITSE Devote	Conseiller à la Direction Générale des Programmes de Développement	Min. du Plan et de la Reconstruction	Burundi	dedenimp@yahoo.fr
15.	NDONSE Sylvestre	Conseiller à la Direction Générale des Forêts et de l'Environnement	Min. de l'Eau et de l'Environnement	Burundi	ndosyl@yahoo.fr
16.	MUTERAGIRANWA Barnabé	Coordonnateur national du Projet RC GDT	Min. de l'Environnement	Burundi	muteragiranwab@yahoo.fr
17.	MOUTSINGA Jean Bernard		Min. de la Recherche Scientifique	Gabon	moutsinga_m@yahoo.fr
18.	NDONG NZE Pierre	Directeur	Min. Agriculture	Gabon	(+241)07393988
19.	MINKO Séraphine	Chef de Service Protection des Végétaux	Min. de l'Agriculture	Gabon	(+241)06634795
20.	KABURA Marie Rose	Point Focal CCD	Min. de l'Environnement	Burundi	kaburamr@yahoo.fr
21.	HABIMANA Claudien	Point Focal	Ministère des Ressources Naturelles	Rwanda	habi_claudien@yahoo.fr
22.	RURANGWA Raphaël	Coordonnateur du projet FEM	UNDP/GEF/MINAGRI	Rwanda	raphael.rurangwa@gmail.com
23.	MOUSSOUNDA Claudine	Conseiller du Ministre du Développement	Min. du Développement	Gabon	claudine.moussounda@gmail.com
24.	KALOMBO KAYEMBE	Coordonnateur Assistant MSP	Min. de l'Environnement	RDC	kalombo_pro@yahoo.fr

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

N°	Noms & Prénoms	Titre	Organismes	Pays	Contact (Tel, Email)
	Prosper				
25.	BUJIRIRI NFUNE Désiré	Expert	Min. du Plan	RDC	bdesynfunne@yahoo.fr
26.	ILUNGA MUNENG Jean	Assistant Technique Point Focal	Min. de l'Environnement	RDC	munengil@yahoo.fr
27.	BILONDA Georgette	Présidente ONG	ONGD-CUCAFE	RDC	cucafe_ong@yahoo.fr
28.	MANFOUMBI Yves Fernand	Finances/RG/DGIP	Min. des Finances	Gabon	manfoumbiy@yahoo.fr
29.	IPONGA Kern	Chargé d'Etudes	Min. du Développement	Gabon	kerniponga@hotmail.com
30.	MPENGHA ANGUILET Cédric	Chargé d'Etudes	Min. de l'Environnement (CNAP)	Gabon	cedricanguilet@yahoo.fr
31.	RIGONDJA Georges	Inspecteur Général Adjoint de l'Environnement-Point Focal CCD	Min. de l'Environnement	Gabon	georges.rigondja@laposte.net
32.	IGAMBOUGUI Jean Christophe	Chargé du Suivi-évaluation	Programme Régional de Gestion de l'Information Environnementale	Gabon	(+241) 05062142
33.	BETSY Bernise	Facilitatrice	Cabinet STRATEGIES !	Cameroun	strategs@yahoo.com
34.	NKENG PEH Evelyne	Facilitatrice	Cabinet STRATEGIES !	Cameroun	strategs@yahoo.com

4.2 Programme de l'atelier

**ATELIER SOUS-REGIONAL SUR L'ELABORATION DES STRATEGIES DE
FINANCEMENT INTEGRES POUR LA GESTION DURABLE DES TERRES EN
AFRIQUE CENTRALE**

**19-22 mai 2009
Libreville-Gabon**

Programme préliminaire de l'Atelier

Mardi 19 mai 2009

8h00 - 9h00 Enregistrement des Participants/es

9h00 – 9h30 Ouverture Officielle de l'atelier

Mots de bienvenue et discours d'ouverture

- Mme Bintou Djibo, Coordinateur National du Système des Nations Unies, PNUD
- M Sven Walter, Chargé de Programme, Mécanisme Mondial
- NN, CEEAC / COMIFAC
- Mme Honorine Dossou Naki, Vice Premier Ministre

9h30 - 9h45 Pause-café

Session 1: Introduction à l'Atelier

Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale

Les participants/es s'imprègnent des objectifs de l'atelier et définissent un cadre de travail favorable

9h45 – 10h15

✚ Présentation des participants/es

✚ Objectif de l'atelier

Les acteurs de la Gestion Durable des Terres en Afrique Centrale identifient les occasions de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des programmes d'action nationaux et sous-régionaux de lutte contre la désertification (PAN/PASR-LCD) en Afrique Centrale et initient un processus conduisant à l'établissement d'un cadre d'investissement pour la GDT.

✚ Agenda et horaires

Session 2 : Etat des lieux

Les participants/es dressent un état des lieux de la mise en œuvre du Projet PMA-PÉID, du PASR/LCD-AC et des PAN/LCD.

La gestion durable des terres en Afrique Centrale - défis et opportunités

10h30 – 11h30

Présentation par pays - Marchés d'information

11h30 – 12h30

Discussion générale

12 h30 – 13h30

Déjeuner

13h30 – 14h15

Le projet « Approche-portefeuille ciblée pour le renforcement des capacités et la prise en compte systématique de la gestion durable des sols dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement » dans le contexte du partenariat TerrAfrica

- Présentation d'Henry René Diouf, Environment Finance Group , PNUD
- Discussion

14h15 – 15h30 **La mobilisation des ressources pour la GDT : Concepts, approches et réalités**

- Présentation de Camilla Nordheim-Larsen, Chargé de Programme, Mécanisme Mondial
- Discussion

15 h30 – 15h45 **Pause-café**

Session 3 : Cadre de mobilisation des ressources financières

Les participants/es analysent le cadre actuel pour la mobilisation des ressources financières pour la GDT en Afrique Centrale.

15h45 – 16h00 **Le cadre de mobilisation des ressources financières pour la gestion durable des terres**

- Présentation introductive de Sven Walter, Chargé de Programme, Mécanisme Mondial

16h00 – 17h30 **Analyse du contexte national et sous-régional relatif à la mobilisation des ressources pour la GDT**

- Travaux en groupe sur :
 - Contexte environnemental et technique
 - Contexte politique
 - Contexte institutionnel

17h30 – 17h45 Conclusion de la journée

Mercredi 20 mai 2009

8h30 - 9h00 Introduction de la journée

9h00 – 10h00 **Analyse du contexte national et sous-régional relatif à la mobilisation des ressources pour la GDT**

Restitution des résultats des travaux en groupe

10h00 – 10h15 **Pause-café**

Session 4 : Ressources financières destinées à la Gestion Durable des Terres

Les participants/es :

- Analysent les ressources et mécanismes de financement internes, externes, et novateurs
- Développent des stratégies de mobilisations de ces ressources

Ressources et mécanismes de financement internes

10h15 – 11h30 Etudes de cas sur la mobilisation des ressources financières nationales

- Présentation sur le Processus budgétaire au Burundi, par le Représentant du Ministère du Plan et de la Reconstruction, Burundi
- Présentation sur le Programme sectoriel et le fond commun, par le Représentant du Ministère en charge de la Planification, Gabon

11h30 – 12h30 Les enjeux de la mobilisation des ressources internes

- Présentation de Sven Walter, Chargé de Programme, Mécanisme Mondial
- Discussion

12 h30 – 13h30 Déjeuner

13h30 – 15h00 Elaboration des Stratégies pour la mobilisation des ressources financières nationales destinées à la GDT

- Travaux en groupe

15h00 – 15h15 Pause-café

15h15 – 16h30 Présentation des résultats des travaux

Ressources et mécanismes de financement externes

16h30 – 17h00 Les enjeux de la mobilisation des ressources externes

- Présentation par Aymeric Songy, Conseiller Technique, Mécanisme Mondial
- Discussion

17h00 – 17h15 Conclusion de la journée

Jeudi 21 mai 2009

8h30 - 9h00 Introduction de la journée

Session 4 : Ressources financières destinées à la Gestion Durable des Terres

Ressources et mécanismes de financement externes

9h00 – 10h30 **Etudes de cas sur la mobilisation des ressources financières
externes**

- Cas d'une organisation multilatérale, la Banque Mondiale ; par Olivier Fremont, Représentant Résident, Banque Mondiale
- Cas d'une organisation bilatérale, Christophe Besacier, Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, Ambassade de France
- Expérience sur la mobilisation des ressources externes au Rwanda
- Expérience sur la mobilisation des ressources externes en Guinée Equatoriale, par Crisantos Obama Ondo, Représentant de la Société Civile
- Discussion

10h30 – 10h45 Pause-café

10h45 – 12h30 **Elaboration des Stratégies pour la mobilisation des ressources
financières externes destinées à la GDT**
Travaux en groupe

12 h30 – 13h30 Déjeuner

13h30 – 14h30 **Elaboration des Stratégies pour la mobilisation des ressources
financières externes destinées à la GDT**
Présentation des résultats des travaux

Ressources et mécanismes de financement novateurs

14h30 – 15h00 **Enjeux et études de cas sur la mobilisation des ressources novatrices**

- Présentation par Camilla Nordheim-Larsen, Chargé de Programme, Mécanisme Mondial
- Discussion

15h00 – 15h15 **Pause-café**

15h30 – 17h00 **Elaboration des Stratégies pour la mobilisation des ressources financières novatrices destinées à la GDT**

Travaux en groupe

17h00 – 17h15 Conclusion de la journée

Vendredi 22 mai 2009

8h30 - 9h00 Introduction de la journée

9h00 – 10h00 Présentation des résultats des travaux

Session 5 : Planification

Les participants/es définissent les actions à mener pour l'élaboration de programmes d'investissement à moyen terme et la mobilisation de ressources pour les PAN/CCD et la GDT dans le cadre du « Projet Approche-portefeuille PMA-PÉID ».

10h00 – 10h30 **Éléments clés à retenir des ressources et mécanismes de financement de la Gestion Durable des Terres en Afrique Centrale**

- Présentation par Sven Walter, Chargé de Programme, Mécanisme Mondial
- Discussion

10h30 – 10h45 **Pause-café**

10h45 – 12 :30 **Planification opérationnelle des activités principales relatives à la
composante 4 du « Projet Approche-portefeuille PMA-PÉID »**

- Travaux en groupe

12 h30 – 13h30 **Déjeuner**

13h30 – 15h00 Présentation des résultats des travaux

15h00 – 15h15 **Pause-café**

15h15 – 15h45 Prochaines étapes
Présentation par NN, PNUD

Session 6: Conclusion et évaluation

Les participants/es concluent et évaluent le déroulement de l'atelier.

15h45 – 16h15 **Présentation des conclusions de l'atelier**

16h15 – 16h30 **Evaluation de l'atelier**

16h30 – 16h45 **Discours de clôture**

- COMIFAC/CEEAC
- Gabon

4.3 Mots de bienvenue

4.3.1 Mot de bienvenue du PNUD

**Allocution du Coordonnateur Résident
Représentant Résident du PNUD Gabon
Mme Bintou Djibo**

**Madame le VPM, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions
Diplomatiques
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs**

C'est pour moi un réel plaisir de prendre la parole, à l'occasion de cette cérémonie d'ouverture officielle de l'atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale.

Permettez moi d'abord de m'acquitter d'un devoir, celui de remercier et de féliciter les autorités gabonaises, et particulièrement Madame la Vice Premier Ministre, d'avoir accepté d'accueillir le présent atelier qui est organisé pour les pays de l'Afrique Centrale.

Je voudrais ensuite saluer et féliciter les Représentants des pays ici présents qui ont fait le déplacement pour prendre part à cet important atelier.

Mesdames, Messieurs,

Depuis la signature de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, on peut relever, que l'appel à l'action pour soutenir les efforts de lutte contre la dégradation des terres dans la région subsaharienne n'a pas été suivi de manière adéquate.

D'un autre côté, il convient de noter, que la prise en compte de la dimension de gestion durable des terres dans les politiques de développement au niveau national, sous-régional ou régional en Afrique subsaharienne reste insuffisante, au regard des graves impacts observables sur le terrain, et des conséquences multiples prévisibles.

Aussi, en raison de la place qu'occupe la terre et ses ressources dans le développement des pays de la région, il apparaît urgent de prévenir la menace. Pour ce faire, des avancées importantes pourraient être enregistrées à travers la mise à l'échelle systématique des approches de gestion durable des terres.

Mesdames et messieurs,

Le programme stratégique d'investissement du Fond pour l'Environnement Mondial (FEM) pour la Gestion Durable des Terres en Afrique Subsaharienne, soutenu par Terrafrica et d'autres partenaires, constitue une réponse pour appuyer les pays dans ce domaine.

Le projet intitulé : « **Approche-portefeuille ciblée pour le renforcement des capacités et la prise en compte systématique de la gestion durable des sols dans les pays les**

moins avancés et les petits états insulaires en développement » a été approuvé en 2004 par le FEM dans le cadre de ce programme stratégique.

Il a été conçu dans le but de développer des capacités individuelles, institutionnelles et systémiques pour intégrer la Gestion Durable des Terres dans les politiques nationales et les programmes de développement. Il constitue de ce fait une réponse du FEM, pour appuyer les pays d'Afrique Subsaharienne dans l'exercice des approches pragmatiques multi-sectorielles à long terme, nécessaire à l'élargissement de la Gestion Durable des Terres.

Il constitue également un appui aux gouvernements, pour l'élaboration de programmes d'investissement à moyen terme pour la Gestion durable des Terres d'une part et d'autre part, l'élaboration de mécanismes de financement adéquats pour le financement de la Gestion Durable des Terres.

Ce projet d'approche-portefeuille comprend quatre composantes majeures :

1. Achèvement des plans d'action nationaux de la Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification ;
2. Développement des capacités nationales pour la gestion durable des terres ;
3. Intégration de la gestion durable des terres dans les politiques et stratégies nationales de développement ;
4. Elaboration de programmes d'investissement à moyen terme et mobilisation de ressources pour les plans d'action nationaux et la Gestion Durable des Terres.

Le présent atelier, organisé conjointement par le Mécanisme Mondial, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) s'inscrit dans la quatrième composante de ce vaste programme.

Son objectif global est, d'identifier des occasions de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des programmes d'action nationaux et sous-régionaux de lutte contre la désertification en Afrique Centrale et, d'initier un processus conduisant à l'établissement d'un cadre d'investissement pour la gestion Durable des Terres.

Il va donc permettre aux participants notamment :

- De maîtriser les processus et les approches pour l'élaboration des cadres d'investissement multisectoriels pour la Gestion Durable des Terres,
- De se familiariser à l'utilisation des outils de financement intégrés et,
- De posséder une meilleure connaissance des sources de financement novatrices, comme celles relatives au changement climatique, aux remises de dette en échange d'investissements

Excellence

Mesdames et messieurs,

Le PNUD, au-delà de cette activité menée conjointement avec le Mécanisme Mondial et le PNUE, est évidemment engagé dans cette lutte pour la gestion durable des terres, qui s'inscrit par ailleurs dans les cibles 1 et 7 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs), à savoir respectivement : éradiquer la pauvreté et garantir la gestion durable de l'environnement.

Les actions à mener en matière de gestion durable des terres sont nombreuses et variées. Elles nécessitent une approche concertée et cohérente des diverses parties prenantes. L'assistance du PNUD devra venir en complément et en synergie aux interventions des autres acteurs du développement, dans les domaines où il a un avantage comparatif certain.

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

Ces domaines peuvent concerner notamment entre autres :

- L'appui pour l'harmonisation et l'intégration des questions de gestion durable des terres et d'environnement dans les plans et programmes de développement économique et social nationaux ;
- L'appui au processus de décentralisation en cours dans de nombreux pays particulièrement dans le domaine de renforcement des capacités en matière de planification et gestion locale des ressources ;
- L'assistance pour l'adoption d'approche globale et intégrée favorable à la gestion durable des terres, afin de prendre en compte les diverses dimensions qui s'y rattachent (gestion des ressources en eau, VIH/SIDA, genre et développement, énergie...).

Mesdames et messieurs

Chers participants des pays

L'organisation de cet atelier constitue une étape importante pour la prise en compte de la dimension de Gestion Durable des Terres dans les politiques de développement. Il s'inscrit dans un processus visant à conforter et à développer les acquis des réflexions engagées dans chacun des pays, dans le cadre de l'élaboration des Plans d'action nationaux.

Aussi j'encourage les participants à s'y investir pleinement et capitaliser au mieux les enseignements qui vont en découler.

Je souhaite plein succès aux travaux

Je vous remercie

4.3.2 Mot de bienvenue du Mécanisme Mondial

Libreville, Gabon, 19 mai 2009

Monsieur le Ministre Délégué du Ministère de l'Economie Forestière,

Monsieur le Directeur du Cabinet, représentant Madame le Vice Premier Ministre,

Monsieur le Conseiller, chargé de la COMIFAC et des institutions partenaires,

Monsieur le Conseiller, représentant Madame le Coordinateur Résident du Programme des Nations Unies de Développement et Représentant du Système des Nations Unies au Gabon,

Mesdames et Messieurs de Représentants des organisations internationales et sous-régionales,

Distingués invités,

Chers participants,

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Mécanisme Mondial (MM), organe subsidiaire de la Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification (CCD), je vous souhaite le bienvenu à l'atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées pour la gestion durable des terres (GDT) en Afrique Centrale.

Je voudrais tout d'abord remercier le Gouvernement Gabonais pour avoir accueilli cet atelier sur un sujet qui nous réunisse tous cette semaine à l'Université Omar Bongo de Libreville : comment accroître les financements destinés à la GDT et à la lutte contre la dégradation des terres afin de contribuer à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté en Afrique Centrale ?

Avant d'approfondir les réflexions sur cette thématique, je voudrais rendre hommage à M David Togbiambi, ancien Point Focal de la CCD en RCA, qui est décédé au début de cette année. Sa mort est une perte significative pour la communauté de la CCD en Afrique Centrale et je voudrais exprimer les sincères condoléances du MM à la Délégation de la RCA et à ses proches.

En Afrique Centrale, le Programme d'Action Sous-Régional pour la Lutte Contre la Dégradation des Terres et la Désertification (PASR/LCD-AC) a été adopté par le Conseil des Ministres de la COMIFAC en septembre 2008. Ceci souligne la volonté politique de promouvoir la GDT dans la sous-région.

Au niveau global, les pays membres de la CCD, y compris tous les pays participants à cet atelier, ont adopté en 2007 le Plan-Cadre Stratégique Décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention. Dans son objectif opérationnel no 5, pour lequel le Mécanisme Mondial exerce une responsabilité de premier plan, le Plan-Cadre Stratégique prévoit la mobilisation « des ressources financières et technologiques aux niveaux national, bilatéral et multilatéral, et faire en sorte de mieux les cibler et les coordonner pour accroître l'impact et l'efficacité ».

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

Pour contribuer à cet objectif, qui est un grand défi pour tous les Parties signataires de la Convention, le MM met en œuvre une multitude de partenariats aux niveaux nationaux, sous-régionaux, régionaux ainsi qu'au niveau mondial.

Un exemple de partenariat global sur la mobilisation des ressources financières destinées à la GDT est la coopération du MM avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

Dans le cadre de ce partenariat, ces organisations appuient de façon concertée la tenue de 16 ateliers sous-régionaux partout dans le monde sur la mobilisation des ressources financières destinées à la GDT. Ces ateliers, qui réunissent en total plus de 600 participants, sont organisés dans le cadre d'un projet cofinancé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) intitulé « Approche-portefeuille ciblée pour le renforcement des capacités et la prise en compte systématique de la gestion durable des sols dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement ». Rien que pendant les mois d'avril et de mai 2009, des ateliers sous-régionaux sont organisés en Afrique du Sud, au Sri Lanka, au Gabon, aux Seychelles, au Pérou et en Uruguay.

En Afrique Centrale, ce partenariat est axé autour d'une coopération étroite avec la COMIFAC et la CEEAC en tant que centres de liaison du PASR/LCD-AC. Par ailleurs, il est appuyé par les partenaires en développement, notamment la GTZ et l'initiative TerrAfrica.

Comment accroître les financements destinés à la GDT et à la lutte contre la dégradation des terres ainsi que contre la désertification ?

Le Plan Décennal de la CCD donne des orientations générales en demandant les Parties signataires de la Convention :

- de mettre en place des cadres d'investissements relatifs à la GDT ; et
- d'identifier des mécanismes de financement novateurs.

Pour identifier et mobiliser les diverses sources de financements, le Mécanisme Mondial a développé le concept de 'Stratégie de financement intégrée'.

L'objectif de cet atelier est d'analyser, d'appliquer et d'adapter ce concept ainsi que d'autres outils élaborer par l'initiative TerrAfrica afin d'identifier les opportunités et les contraintes pour la mobilisation de ressources financières destinées à la GDT. En plus, les participants vont élaborer un plan d'action concret visant l'accroissement des ressources financières qui sera mis en œuvre dans le cadre du projet « Approche-portefeuille ciblée pour le renforcement des capacités et la prise en compte systématique de la gestion durable des sols dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement ».

Nous espérons que la mise en œuvre des stratégies de financement intégrées et l'établissement des cadres d'investissement pour la GDT contribueront d'une manière significative à la mobilisation des ressources financières qui sont nécessaires pour combattre la dégradation des terres et la pauvreté en Afrique Centrale.

Je vous remercie pour votre attention.

4.3.3 Mot de bienvenue de la COMIFAC

ALLOCUTION DE BIENVENUE DU REPRESENTANT DU SECRETAIRE EXECUTIF DE LA COMIFAC

Monsieur Émile MAMFOUMBI

**Monsieur le Représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement ;
Monsieur le Représentant du Mécanisme Mondiale ;
Monsieur le Représentant de la Communauté Economique de l'Afrique Centrale
(CEEAC) ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales et des
partenaires au développement ;
Mesdames et Messieurs les Points focaux CCD des pays de l'espace COMIFAC ;
Distingués Invités ;
Mesdames, Messieurs**

Le Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) n'a pas pu, du fait des contraintes de son agenda, être parmi nous. Il m'a chargé, en ma qualité de Coordonnateur National de la COMIFAC pour le Gabon, de prononcer cette allocution.

C'est donc pour moi un réel plaisir et un honneur de prendre la parole en cette circonstance solennelle d'ouverture des travaux de l'atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale.

Mon pays, le Gabon est honoré d'abriter le présent atelier. Permettez-moi au nom du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC de saluer tous les participants qui ont bien voulu faire le déplacement de Libreville. Aussi, voudrais-je vous souhaiter une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour en terre gabonaise.

Enfin, il me plaît d'exprimer la gratitude de la COMIFAC aux partenaires au développement et singulièrement au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Mécanisme Mondiale (MM) pour l'appui multiforme apporté à l'organisation de ces assises.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) est l'institution de coordination technique pour la mise en œuvre de la CCD en Afrique Centrale. Ainsi, elle a fait de la Lutte contre la Dégradation des terres et la Désertification l'une des priorités de son Plan d'Action sous-régional à savoir le Plan de Convergence.

Conformément aux dispositions de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD), les pays africains Parties doivent en plus des plans d'action nationaux, coopérer à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes d'action sous-régionaux (PASR). Se fondant sur cette disposition, la COMIFAC a développé avec l'appui du Mécanisme Mondial et la GTZ, le PASR pour la sous-région Afrique Centrale.

Le PASR permet ainsi de renforcer l'efficacité des plans d'action nationaux et de favoriser en même temps, les programmes conjoints comme la gestion des ressources partagées. Le PASR, tout comme le PAN apparaissent comme des cadres par excellence de planification et de coordination des interventions pour la gestion durable des terres dans la sous-région.

De nombreux pays de l'espace COMIFAC disposent de PAN et leur mise en œuvre nécessite la mobilisation d'importantes ressources financières, et le développement des capacités techniques des nationaux.

C'est pour cela que la COMIFAC se réjouit de cette initiative « Approche-portefeuille ciblée pour le renforcement des capacités et la prise en compte systématique de la gestion durable des sols dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement » du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Ce projet comme vous le savez vise à développer des capacités individuelles, institutionnelles et systémiques pour intégrer la GDT dans les politiques nationales et les programmes de développement.

Mesdames et Messieurs,

Le Mécanisme Mondial (MM), le PNUD et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) se sont engagés à harmoniser et coordonner leurs programmes respectifs dans le cadre du projet 'Projet Approche-portefeuille PMA-PÉID'. L'un des principaux domaines de collaboration concerne le renforcement des capacités et d'échanges de connaissance relatifs à l'élaboration des stratégies intégrées de financement et des programmes d'investissement correspondant à la quatrième composante du projet.

Dans ce contexte, le MM, le PNUD et le PNUE ont convenu d'organiser quatre ateliers sous-régionaux sur l'élaboration des stratégies financières intégrées en Afrique en 2009 : deux pour les pays francophones (Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale), un atelier pour les pays non-francophones (en anglais) et un quatrième atelier pour les petits États insulaires en développement de l'Océan indien. C'est dans ce cadre que cet atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies financières intégrées en Afrique Centrale est organisé sous tutelle de la COMIFAC.

L'objectif global de l'atelier est d'identifier des occasions de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des programmes d'action nationaux et sous-régionaux de lutte contre la désertification (PAN-LCD) dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement d'Afrique et d'initier un processus conduisant à l'établissement d'un cadre d'investissement pour la Gestion Durable des Terres (GDT).

A l'issue des quatre jours de travaux, les participants devraient:

- être capables de mettre en pratique l'outil Stratégie de Financement Intégré (SFI) à des fins de diagnostic et de mobilisation de financements pour la GDT ;
- être capables de réaliser une évaluation critique des mécanismes et instruments de financement existants : forces et faiblesses, rôle dans la mobilisation effective de ressources pour la GDT ;
- posséder une meilleure connaissance des sources de financement novatrices, comme celles relatives au changement climatique, aux remises de dette en échange d'investissements environnementaux et à la coopération décentralisée ;
- comprendre le rôle des mécanismes et instruments financiers dans la mise en œuvre du PAN-LCD ;
- avoir développé une compréhension accrue des processus de prise de décision liés à la planification publique et à l'allocation des ressources pour les activités de lutte contre la dégradation des terres et la pauvreté ;
- avoir renforcé leurs capacités à développer et conduire le processus d'intégration du PAN dans les schémas de développement majeurs ;
- s'accorder sur une feuille de route pour la réalisation d'une stratégie de financement intégrée (SFI) et établir un cadre d'investissement impliquant les partenaires concernés.

Mesdames et messieurs,

La COMIFAC se réjouit des efforts réalisés jusqu'ici pour combattre la désertification et la dégradation des terres en Afrique Centrale. C'est le lieu de renouveler, la gratitude de la COMIFAC au PNUD, au PNUE et au Mécanisme Mondiale pour les appuis multiformes qu'ils apportent pour soutenir le PASR-LCD et les PAN-LCD en Afrique Centrale.

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

La tâche s'annonce ardue, mais je reste persuadé au regard de votre engagement, que nous allons parvenir au terme de cet atelier à des conclusions satisfaisantes.

Sur ce, je souhaite plein succès à nos travaux.
Je vous remercie.

4.3.4 Allocution d'ouverture du pays hôte – Gabon

Allocution d'ouverture de Madame le Vice Premier Ministre

Madame le Représentant Résident, Coordonnateur du Système des Nations Unies ;
Monsieur le Représentant Résident de la Banque Mondiale ;
Monsieur le Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC ;
Madame le Représentant de la GTZ ;
Monsieur le Représentant du Directeur Général du Mécanisme Mondial ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales ;
Messieurs Les Ministres, membres du Gouvernement ;
Honorables Invités, Chers délégués ;
Mesdames et Messieurs ;

Il m'est particulièrement agréable en lieu et place Madame le Vice Premier Ministre, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, dont j'assume l'intérim, de présider aujourd'hui la cérémonie d'ouverture de l'Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale, relatives à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification, à laquelle les pays d'Afrique Centrale présents, sont Etats-Partie.

Je saisis cette occasion, pour renouveler au nom du Gouvernement conduit par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Jean EYEGHE NDONG et à mon nom propre, nos remerciements à nos partenaires au développement, notamment le Bureau Régional du Programme des Nations Unies, la Direction Générale du Mécanisme Mondial, la Coopération allemande (GTZ) et le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), non seulement pour l'organisation du présent atelier, mais aussi pour leur assistance constante et leurs concours divers qu'ils ne cessent de fournir à nos pays respectifs. Cet appui multiforme a permis à notre sous région, d'exécuter ses différents programmes relatifs à la mise en œuvre de cette convention, dans le cadre de la protection et la promotion de notre environnement. C'est aussi le moment idoine de nous féliciter de l'héritage légué par Monsieur Hama ARBA DIALLO, Secrétaire Exécutif sortant de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification, dont la visite effectuée au Gabon en Décembre 2005 a constitué un tournant décisif dans la mise en œuvre de la convention.

A vous Mesdames et Messieurs les délégués venus prendre part aux présents travaux, le Gouvernement par ma voix, vous souhaite une cordiale bienvenue à Libreville.

Mesdames et Messieurs,

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification, adoptée le 17 juin 1994 et entrée en vigueur le 26 décembre 1996, est un instrument juridique obligatoire, découlant du Sommet de la Terre de 1992 à Rio de Janeiro au Brésil.

La Gestion Durable des Terres (GDT) est un pan de la convention, qui constitue un nouveau paradigme, facilitant ainsi la prise en compte des spécificités des pays forestiers de notre sous région, restés longtemps en marge de la mise en œuvre de ladite convention en Afrique Centrale. Aussi, la tenue de cet atelier trouve tout son sens et nous permet de répondre à deux objectifs majeurs à savoir : (i) une meilleure compréhension du concept de la

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

gestion durable des terres et (ii) une recherche optimale de financement afin de garantir la mise en œuvre des Programme d'Action Nationaux (PAN), du Programme d'Action Sous Régional (PASR) et de tout autre exercice de planification, favorable à la gestion durable des terres.

Fort de cette avancée, lors de sa 58^{ème} session, l'Assemblée Générale des Nations Unies a, dans sa résolution 58/211 du 23 décembre 2003, déclaré l'Année 2006, Année internationale des déserts et de la désertification. Pour ce faire, l'Assemblée Générale a souligné sa profonde préoccupation quant à l'exacerbation de la désertification et a mis en exergue ses implications pour la concrétisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement qui doivent être réalisés d'ici 2015.

Au cours de la Conférence Internationale sur « Désertification et impératifs de la politique internationale » tenue en Décembre 2006, à Alger (Algérie), les ministres de l'Algérie et des pays arabes ont présenté une proposition demandant que l'Assemblée Générale des Nations Unies à sa 62^{ème} session, proclame 2010-2020, Décennie des déserts et de la lutte contre la désertification.

Le Bassin du Congo, bien que second massif forestier après l'Amazonie, connaît également des problèmes de dégradation des terres dont les causes et les conséquences sont nombreuses et complexes.

En effet, les menaces de dégradation des terres sont à la fois anthropiques et édaphiques. Les sols de notre sous région sont exposés aux risques d'érosion entre autres avec pour conséquences :

- la diminution des potentiels physiques et chimiques des sols ;
- la baisse de la productivité et des rendements des cultures ;
- l'altération de la qualité de l'eau ;
- la précarité de la sécurité alimentaire et la pauvreté.

Après la ratification de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification, nos pays se sont engagés dans sa mise en œuvre à travers l'élaboration de rapports nationaux, du Programme d'Action National (PAN) et du Programme d'Action Sous Régional (PASR). Ceci, conformément à l'article 10 de la Convention qui demande à l'ensemble des pays parties touchés d'élaborer des Programmes d'Action Nationaux, Sous Régionaux et Régionaux. Ces programmes d'action sont conçus comme faisant partie intégrante de la politique nationale de développement durable des pays.

Mesdames et Messieurs,

Les stratégies de financement intégrées pour la gestion durable des terres, thème de votre atelier, suit une approche par processus pour orienter les efforts de mobilisation des ressources vers un cadre d'investissement répondant aux besoins spécifiques et à long terme des pays en développement parties à la convention.

Au cours de cette rencontre, vos réflexions devraient s'orienter vers la recherche de moyens pour la mise en œuvre des programmes d'action nationaux et sous régionaux de lutte contre la dégradation de terres en Afrique centrale.

Cette réunion intervient à un mois presque de la célébration par la communauté internationale de la Journée Internationale de la lutte contre la désertification, commémorée tous les 17 juin de chaque année.

Elle apparaît ainsi comme une des recommandations issue de la 7^{ème} session du Comité de Suivi et de Mise en Œuvre de la Convention (CRIC 7) et de la 1^{ère} Session Spéciale du

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

Comité pour la Science et la Technologie (CST S1), tenue à Istanbul en Turquie, du 3 au 14 Novembre 2008, rencontres auxquelles nos pays respectifs ont pris une part active

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes à la croisée des chemins et nous devons être de plus en plus imaginatifs. Notre survie dépend des trouvailles que nous ferons et des milliers de vie que nous sauverons du désastre en cours. Certes des mécanismes novateurs méritent d'être testés et à cet effet, le Gabon vient de mettre en place une commission chargée de proposer des pistes de solutions dans une nouvelle approche dénommée : Échanges de créances contre des programmes de protection de la nature avec le soutien de la Coopération française, par le biais de l'Agence Française de Développement (AFD).

Mesdames et Messieurs,

Il n'existe pas de solutions simples et générales dans la lutte contre la dégradation des terres. Le Gouvernement conduit par le Premier Ministre Jean EYEGUE NDONG, sous la Très Haute direction de Son Excellence EL HADJ OMAR BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat, suivra avec un intérêt particulier les conclusions et les recommandations de vos travaux.

Je souhaite dès lors plein succès à vos travaux et je déclare ouvert l'Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale.

Vive la Coopération Internationale,
Vive le Gabon,
Je vous remercie.

4.4 Planification

4.4.1 Cadre de planification – termes de référence des travaux en groupe

Planification opérationnelle des activités principales relatives à la composante 4 du

« Projet Approche-portefeuille PMA-PÉID »

TdR des groupes de travail

Objectif :

La feuille de route pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de financement intégrée est élaborée.

Composition des groupes :

Par pays

TÂCHES

Élaborer une feuille de route pour l'élaboration d'une SFI. Il est proposé de répartir la feuille de route en quatre phases :

Phase 1 : Préparer le terrain pour le processus stratégique :

Résultats attendus :

- Partenariats avec les parties prenantes clés établis
- Processus d'élaboration d'une SFI initié et convenu avec les parties prenantes clés
- Comité/Groupe de coordination établi
- Responsabilités entre parties prenantes sont définies
- Réunions de concertation organisées

Phase 2 : Analyse des éléments clés d'une SFI

Résultats attendus :

- Contexte environnemental et technique analysé
- Contexte politique et légal analysé
- Contexte institutionnel analysé
- Recommandations formulées pour la création d'un cadre favorable pour la GDT et la mobilisation des ressources financières
- Stratégie d'intégration (mainstreaming) de la GDT dans les politiques et stratégies nationales élaborées
- Ressources internes analysées (budget national, fonds nationaux, Investissements privés, budget locaux)
- Ressources externes analysées (bailleurs de fonds bilatéraux/multilatéraux, banques régionales de développement, investissement étranger privé, fondations et ONG internationales)
- Ressources novatrices analysées (rétribution des services environnementaux, création des marchés et certification des produits naturels et services environnementaux)
- Flux financiers vers la GDT connu
- Lacunes financières identifiées
- Recommandations pour la mobilisation des ressources additionnelles formulées

Phase 3 : Opérationnalisation de la SFI

Résultats attendus :

- Plan de mise en œuvre de la SFI élaboré (activités, responsabilités, coûts, délais...)
- Document de SFI élaboré et adopté par les acteurs concernés, y compris le Gouvernement
- Mise en œuvre de la SFI et son plan d'opérationnalisation

Phase 4 : Un cadre d'investissement sur la GDT est établi (le cas échéant)

Résultats attendus :

- Investissements relatifs à la GDT identifiés et documentés
- Accord sur le cadre d'investissement établi entre le gouvernement, les partenaires au développement, les OSC et les autres parties prenantes
- Si le pays dispose déjà d'un programme sectoriel pertinent (e.g. forêt/environnement, développement rural), il pourrait être plus efficace d'intégrer les principes de la GDT dans ce programme plutôt que d'établir un cadre spécifique pour la GDT.

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

Cadre de planification proposé

Phases	Activités principales	Objectifs	Budget (USD)	Délais	Partenaires
Phase de la SFI	Activités menées dans le cadre du projet PMA/PIED ou par les parties prenantes du processus SFI	Décrivez, pourquoi vous proposez de mener cette activité principale (Justification)	Estimation sur la base du budget disponible dans le cadre du projet PMA/PIED	Période d'exécution	Parties prenantes, pas nécessairement le groupe cible
1. Phase 1	1.1				
	1.2				
	1.3				
	1.4				
2. Phase 2	2.1				
	2.2				
3. Phase 3	3.1				
	3.2				
4. Phase 4	4.1				
	4.2				

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

4.4.2 Cadre de planification – résultats des travaux en groupe

Burundi

Phases	Activités principales	Objectifs	Budget (USD)	Délais	Partenaires
Phase de la SFI	Activités menées dans le cadre du projet PMA/PIED ou par les parties prenantes du processus SFI	Décrivez, pourquoi vous proposez de mener cette activité principale (Justification)	Estimation sur la base du budget disponible dans le cadre du projet PMA/PIED	Période d'exécution	Parties prenantes, pas nécessairement le groupe cible
1. Phase 1	1.1 Mise en place officielle de l'unité de GDT composé par les membres permanents nommés et provenant des différents secteurs concernés avec un mandat approuvé	Disposer d'un cadre de travail	PM	PM	Ministre en charge de l'Environnement
	1.2 Organiser la réunion d'information et de Sensibilisation à l'intention des membres de l'Unité de GDT sur les résultats attendus du Projet	Permettre l'appropriation des activités du Projet aux parties prenantes			Equipe de coordination du Projet
	1.3 Organiser l'atelier de démarrage	responsabiliser chaque groupe cible de parties prenantes			Le Ministère et l'Unité de Gestion du Projet
2. Phase 2	2.1 Traduire en langue nationale le PAN	Permettre la compréhension et la connaissance du PAN par toutes les composantes de la société			
	2.2 Assurer la diffusion du PAN et les autres documents de politiques relatifs à la GDT à toutes les parties prenantes 2.3. Etude sur l'évaluation économique, social et environnementale de la DT et analyse des scenario 2.4. Formation sur la mobilisation des ressources 2.5 Identifier les besoins en ressources pour la GDT 2.6. Elaboration et adoption de la SFI (analyse – élaboration du plan d'action interne)	Intégration de la GDT dans les autres documents de politique sectorielle Plan d'investissement et de mobilisation des ressources Disposer d'un outils de mobilisation des ressources	PM PM	PM PM	.Unité de Coordination du projet MSP .Unité de GDT Idem
3. Phase 3	3.2 Développer un plan de suivi et d'évaluation pour la mise en œuvre du plan d'action	Disposer d'un plan de suivi - évaluation de la SFI	PM	PM	.Unité de Gestion .PNUD et Gouvernement

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

Phases	Activités principales	Objectifs	Budget (USD)	Délais	Partenaires
Phase de la SFI	Activités menées dans le cadre du projet PMA/PIED ou par les parties prenantes du processus SFI	Décrivez, pourquoi vous proposez de mener cette activité principale (Justification)	Estimation sur la base du budget disponible dans le cadre du projet PMA/PIED	Période d'exécution	Parties prenantes, pas nécessairement le groupe cible
4. Phase 4	4.1 Identification des investisseurs dans le GDT	Mobilisation pour le plan d'investissement	PM	PM	Unité de Gestion Le Ministère en charge de l'Environnement
	4.2 Signer des accords de partenariat entre le Gouvernements et les partenaires	Rendre opérationnel la PAN	PM	PM	Unité de Gestion Le Ministère en charge de l'Environnement

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

Gabon

Phases	Activités principales	Objectifs	Budget (USD)	Délais	Partenaires
Phase de la SFI	Activités menées dans le cadre de la mise en prochaine d'un projet MSP	Décrivez, pourquoi vous proposez de mener cette activité principale (Justification)	Estimation sur la base du budget disponible dans le cadre du projet PMA/PIED	Période d'exécution	Parties prenantes, pas nécessairement le groupe cible
1. Phase 1	1.1 budgétisation prévisionnelle	Soutenir l'ensemble des activités		Juin 2009	Coordonateur et point focal
	1.2 opérationnaliser le cadre technique de coordination (équipe technique)	Avoir une vision commune pour toutes les parties prenantes		Juillet – Décembre 2009	Min. techniques, Min. de coordination, les OSC, les institutions privées, les partenaires au développement
	1.3 élaboration du document stratégique et opérationnel	Cartographier les zones dégradées			Equipe technique et consultant
2. Phase 2	2.1 examen de l'état des lieux	Arriver à décliner les activités principales			Equipe technique et consultant
	2.2 identification des priorités	Classifier le degré de dégradation des zones identifiées			OSC, Ministère technique, Min. du Développement, Min. de l'AT
	2.3 identification des bailleurs	Obtenir le financement des activités majeures			Equipe technique
3. Phase 3	3.1 élaboration d'un chronogramme d'activités	Avoir une vision, une meilleure lecture de la succession des activités à mener (programme d'activités)	A déterminer		Equipe technique, consultants éventuels
	3.2 atelier de validation	Validation du document	A déterminer		Partenaires au développement
4. Phase 4	4.1 élaboration de la stratégie de financement de la GDT	Avoir un support documenté comme base de négociation avec les différents bailleurs	A déterminer		Consultants, équipe technique
	4.2 table ronde des bailleurs	Définir les champs d'action financière de chaque bailleur	A déterminer		Partenaires au développement
	4.3 signature de contrat entre l'Etat et les bailleurs de fonds	Opérationnalisation du plan stratégique par l'Etat	A déterminer		Etat, bailleurs
	4.2 signature de contrat entre l'Etat et la société civil	Opérationnalisation du processus par la société civile	A déterminer		Etat, société civile

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

Guinée Equatoriale

Phases	Activités principales	Objectifs	Budget (USD)	Délais	Partenaires
Phase de la SFI	Activités menées dans le cadre du projet PMA/PIED ou par les parties prenantes du processus SFI	Décrivez, pourquoi vous proposez de mener cette activité principale (Justification)	Estimation sur la base du budget disponible dans le cadre du projet PMA/PIED	Période d'exécution	Parties prenantes, pas nécessairement le groupe cible
1. Phase 1	1.1 Identification des partenaires	Définir les enjeux (Rôle de chaque partenaire)	\$ 1000	Juillet 2009	PNUD, M PMA, M AB, M H y P, M E e IP, M P, ANDEGE, GEPETROL, HESS, CI, FAO
	1.2 Mise en place d'un groupe de travail	Elaborer une SFI initial	\$ 1500	Aout-septembre et Octobre	PNUD, MPMA, MAB, ANDEGE, M H y P, M P
	1.3 Réunion de concertation de l'équipe	Préparer la feuille de route	\$ 3500	Novembre 2009	PNUD, M PMA, M AB, M H y P, M E e IP, M P, ANDEGE, GEPETROL, HESS, CI, FAO
2. Phase 2	2.1 Analyse du premier draft du SFI	Etudier les mécanismes de financements contenus dans le draf	\$ 10000	Février 2010	PNUD, MPMA, MAB, ANDEGE, M H y P, M P
	2.2 Organisation d'une première réunion d'information /formation sur le GDT	Sensibiliser les décideurs politique et la diffusion du document	\$ 19000	Mars 2010	PNUD, M PMA, M AB, M H y P, M E e IP, M P, ANDEGE, GEPETROL, HESS, CI, FAO, MM, GEF
3. Phase 3	3.1 Validation du SFI	Valider la stratégie à travers du participation de toutes partie prenantes	\$ 10000	Avril – Mai 2010	PNUD, M PMA, M AB, M H y P, M E e IP, M P, ANDEGE, GEPETROL, HESS, CI, FAO, RTVGE
4. Phase 4	4.1 Reproduction et diffusion de SFI	Rentre connus le SFI aux partie prenantes pour sont intégration dans les politiques respectives	\$ 5000	Février-Mars 2011	PNUD, MPMA, MAB, ANDEGE, M H y P, M P, RTVGE

TOTAL :\$50 000

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

RCA

Phases	Activités principales	Objectifs	Budget (USD)	Délais	Partenaires
Phase de la SFI	Activités menées dans le cadre du projet PMA/PIED ou par les parties prenantes du processus SFI	Décrivez, pourquoi vous proposez de mener cette activité principale (Justification)	Estimation sur la base du budget disponible dans le cadre du projet PMA/PIED	Période d'exécution	Parties prenantes, pas nécessairement le groupe cible
1. Phase 1	1.1 Recrutement d'un consultant par le comité de pilotage			Déjà exécuté	- Comité de pilotage - Coordination MSP
	1.2 Mission de terrain			Déjà exécuté	- Comité de pilotage Coordination MSP
	1.3 Elaboration du draft des principaux axes du plan d'investissement			Déjà exécuté	- Comité de pilotage Coordination MSP
	1.4 Validation par un atelier				- Comité de pilotage Coordination MSP
2. Phase 2	2.1 Création d'un cadre favorable pour la mobilisation des ressources financières pour la GDT à travers la mise en place d'un comité de pilotage qui devra faciliter les contacts avec les bailleurs de fonds, et élaborer une feuille de route.	Créer des conditions juridiques et institutionnelles connues des bailleurs et institutions financières nationales pour favoriser la mobilisation des ressources		2-3 mois	- Gouvernement - Comité de pilotage - Bailleurs de fonds internes et externes
	2.2 Intégration de la GDT dans le DSRP à travers l'élaboration et l'adoption d'une lettre de politique environnementale	Intégrer la GDT dans le DSRP pour convaincre les bailleurs		12 mois	- Consultants - Gouvernement - Comité de pilotage
	2.3 Analyse des ressources internes sur la base des différents instruments financiers qui existent dans le pays	Pour permettre une meilleure lisibilité des ressources nationales à glaner		3 mois	- Consultants - Equipe de Coordination MSP
	2.4 Analyse des ressources externes en s'appuyant sur les bailleurs traditionnels et sur les entreprises privées	Pour renforcer le flux financier interne et identifier entre les bailleurs de fonds potentiels		5 mois	- Coordination MSP - Comité de pilotage
	2.5 Analyse des ressources novatrices sur la base des instruments fiscaux et les marchés de certification	Pour renforcer et diversifier les sources de financement à glaner		10 mois	- Coordination MSP - Comité de pilotage - Consultants (inventorier toutes les ressources)
	2.6 Analyse des flux financiers vers la GDT sur la base du répertoire des instruments financiers	Pour évaluer les besoins par rapport à l'offre		10 mois	- Coordination MSP - Comité de pilotage
	2.7 Analyse des lacunes financières	Pour permettre une meilleure orientation de la démarche		3 mois	- Coordination MSP - Comité de pilotage

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

Phases	Activités principales	Objectifs	Budget (USD)	Délais	Partenaires
Phase de la SFI	Activités menées dans le cadre du projet PMA/PIED ou par les parties prenantes du processus SFI	Décrivez, pourquoi vous proposez de mener cette activité principale (Justification)	Estimation sur la base du budget disponible dans le cadre du projet PMA/PIED	Période d'exécution	Parties prenantes, pas nécessairement le groupe cible
	2.8 Formulation des recommandations pour la mobilisation des ressources additionnelles	Pour avoir des repères dans la démarche à suivre		1 mois	- Coordination MSP - Comité de pilotage
3. Phase 3	3.1 Elaboration des TdR	Pour tracer la démarche		1 mois	- Coordination MSP - Comité de pilotage
	3.2 Recrutement d'un consultant	Pour élaborer		2 semaines	- Coordination MSP
	3.3. Elaboration du document de SFI, cadre d'orientation durable	Pour constituer une référence		2 mois	- Comité de pilotage - consultant - Mécanisme Mondial
	3.4 Validation et adoption par le gouvernement	Pour le rendre officiel		3 jours	- Coordination MSP - Comité de pilotage - Parties prenantes
4. Phase 4	4.1 Plaidoyer auprès du gouvernement et des partenaires en développement.	Pour recueillir leur approbation		5 mois	- Comité de pilotage - Mécanisme Mondial

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

RDC

Phases	Activités principales	Objectifs	Budget (USD)	Délais	Partenaires
Phase de la SFI	Activités menées dans le cadre du projet PMA/PIED ou par les parties prenantes du processus SFI	Décrivez, pourquoi vous proposez de mener cette activité principale (Justification)	Estimation sur la base du budget disponible dans le cadre du projet PMA/PIED	Période d'exécution	Parties prenantes, pas nécessairement le groupe cible
1. Phase 1. Préparer le terrain pour le processus stratégique	1.1. Veiller à l'intégration effective de la GDT dans le cadre juridique existant (codes forestier, minier, agricole, de l'eau, lois cadre sur l'environnement etc	Prise en compte de la GDT dans le cadre juridique	50.000	1-6 mois	Consultants, Experts techniques,
	1.2 Renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la GDT	Efficacités des acteurs impliqués	70.000	3 ans	Acteurs impliqués
2. Phase 2 : Analyse les éléments clés d'une SFI	2.1. Poursuite du mainstreaming	Prise en compte de la GDT dans les politiques et stratégies nationales	20.000	6 mois	Décideurs politiques et acteurs impliqués
	2.2. Analyse des ressources internes, externes et novatrices	Faire la corrélation entre les enjeux des partenaires impliqués	15.000	Un mois	Consultant National
	2.3. Identifier les flux financiers vers la GDT et les lacunes financières	Mieux cerner les opportunités de mobilisation des ressources pour le financement des activités de GDT	15.000	Un mois	Consultant National
	2.4. Formulation des recommandations pour la mobilisation des ressources additionnelles	Accroître les ressources nécessaires à la GDT	20.000	Une semaine	Consultants nationaux Tous les acteurs impliqués
3. Phase 3. Opérationnalisation de la SFI	3.1. Mise en œuvre du Plan d'investissement	Disposer d'un outil pérenne de mobilisation de ressources nécessaires à la mise en œuvre des activités de Gestion Durable des Terres	40.000	12 Mois	Consultants et les parties prenantes concernés
4. Phase 4 Un cadre d'investissement sur la GDT est établi	4.1. Identification et documentation des investissements relatifs à la GDT	Identifier les portes d'entrée aux sources financement	10.000	1 Mois	Consultations
	4.2. Etablissement d'un accord cadre d'investissement entre le Gouvernement, les partenaires au développement, les OSC et autres parties prenantes	Mobiliser les ressources tant externes qu'internes	5.000	Un mois	Experts techniques des Ministères concernés
	4.3 Identifier les programmes sectoriels pertinents et y intégrer les principes de la GDT	Eviter d'établir un cadre spécifique pour la GDT	10.000	Un mois	Experts techniques des Ministères concernés

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

Rwanda

Phases	Activités principales	Objectifs	Budget (USD)	Délais	Partenaires
Phase de la SFI	Activités menées dans le cadre du projet PMA/PIED ou par les parties prenantes du processus SFI	Décrivez, pourquoi vous proposez de mener cette activité principale (Justification)	Estimation sur la base du budget disponible dans le cadre du projet PMA/PIED	Période d'exécution	Parties prenantes, pas nécessairement le groupe cible
1. Phase 1	Réalisée				
2. Phase 2	2.1 Analyse des ressources internes	Vision d'ensemble des actions couvertes et identification des gaps	10000	Juillet-Aout/2009	MINAGRI, MINIRENA et institutions affiliées
	2.2 Analyse des ressources externes			Juillet-Aout/2009	MINECOFIN, MINAGRI MINIRENA, MINALOC et BAILLEURS
	2.3 Analyse des ressources novatrices			Juillet-Aout/2009	MINECOFIN, MINAGRI MINIRENA GM et autres BAILLEURS
	2.4 Elaboration de la SFI	Prise en compte de l'ensemble des actions de la GDT	10000	Septembre- Octobre 2009	MINAGRI, MINECOFIN MINIRENA et institutions affiliées OSC
3. Phase 3	3.1 Elaboration du plan de mise en œuvre du SFI	Opérationnaliser la SFI	5000	Novembre 2009	MINECOFIN, MINAGRI MINIRENA, MINALOC et BAILLEURS OSC
	3.2 Adoption du SFI	Document officiellement reconnu	10000	Janvier 2010	MINECOFIN, MINAGRI MINIRENA, MINALOC et BAILLEURS OSC
	3.3 Opérationnalisation et mise en œuvre du SFI	Mise en œuvre effective du SFI		Février 2010	MINECOFIN, MINAGRI MINIRENA, MINALOC et BAILLEURS OSC
4. Phase 4	4.1 Identification des programmes en cours intégrés dans le SFI	Maitrise des actions de la GDT déjà prises en compte	2000	Mars 2010	MINECOFIN, MINAGRI MINIRENA OSC
Le pays dispose d'un cadre global de la GDT	4.2 Identification des partenaires pour la mise en œuvre des actions non entreprises	Accroître la couverture nationale de la GDT	3000	Mars 2010	MINECOFIN, MINAGRI MINIRENA OSC
	4.3 Formulation des projets		55000	Avril-Mai 2010	MINECOFIN, MINAGRI, MINIRENA, GM et MSP OSC

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

Phases	Activités principales	Objectifs	Budget (USD)	Délais	Partenaires
Phase de la SFI	Activités menées dans le cadre du projet PMA/PIED ou par les parties prenantes du processus SFI	Décrivez, pourquoi vous proposez de mener cette activité principale (Justification)	Estimation sur la base du budget disponible dans le cadre du projet PMA/PIED	Période d'exécution	Parties prenantes, pas nécessairement le groupe cible
	4.4 Négociation des financements		1000	Juin 2010	MINECOFIN, MINAGRI MINIRENA et GM OSC
	4.5 Signature des accords		1000	Novembre 2010	MINECOFIN et BAILLEURS OSC
	4.6 Mise en œuvre avec Suivi – évaluation	Améliorer la GDT	Pm	Janvier 2011	MINAGRI, MINIRENA, MINALOC et Société Civile

4.5 Evaluation finale

Afin de permettre l'améliorer des prochains ateliers, les participants ont rempli individuellement les fiches d'évaluation dont les éléments sont présentés ci-après.

I. Logistique et organisation générale du séminaire

Une chose que j'ai aimée	Une chose que je n'ai pas aimée	Suggestions d'amélioration
la disponibilité du personnel qui organise l'atelier	La coupure d'électricité et autres défis dans l'hôtel HIBISCUS	Contacter auparavant les hôtels avec l'expérience en la matière
L'alimentation	L'hôtel	Analyser la capacité de l'hôtel et leurs services avant tout
La flexibilité dans l'amélioration	Le manque d'information sur la non prise en charge du petit déjeuner par le PNUD	Prévoir des sacs et non des chemises pour un grand atelier
Déjeuner impeccable avec très bon accueil	Service à l'hôtel, manque de communication pour la logistique à l'hôtel surtout	Améliorer la communication entre organisateurs et les délégués des pays, si quelque chose change, il faut le dire à temps
	Le manque de courtoisie de certains employés à l'hôtel	Donner des consignes préalables au gérant de l'hôtel à l'intention des employés
Originalité dans l'animation	La gestion du timing	
La disponibilité de l'équipe en charge de la logistique et organisation		On peut toujours se perfectionner
Au fur et à mesure, la logistique et l'organisation se sont améliorées	Au début, l'accueil général par nos amis gabonais n'était pas chaud	Un peu d'efforts dans l'accueil
Correction rapide des erreurs constatées le premier jour	Mauvais accueil à l'hôtel le premier jour	Martial pourrait se faire aider par les collègues prochainement
Evolution progressive et positive de la logistique et de l'organisation générale		A l'avenir, prévoir une plage pour permettre aux délégués de visiter la ville où se tient l'atelier
La restauration	L'ouverture des travaux	L'implication du ministère de l'environnement dans le processus et l'organisation
Au début, la logistique était mal faite, et après il ya eu une amélioration		Il faut que les informations passent à temps

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

Une chose que j'ai aimée	Une chose que je n'ai pas aimée	Suggestions d'amélioration
Disponibilité des logisticiens dans la salle Outils d'illustration disponibles	Façon de facturer au restaurant de l'hôtel Salle sans WIFI	Nous donner la facture après la consommation, la signer et marquer soi-même le numéro de la chambre
Le service traiteur bien ciblé	Non précision de la prise en compte du petit déjeuner dans le prix de l'hôtel	Prendre des chambres à l'hôtel qui intègrent directement le petit déjeuner dans le prix
Adaptation de l'équipe organisationnelle calme, bien travaillé, bonne formation	Nous ne nous sommes pas tous connus	Badge, PC à chacun, connexion Internet

II. Atteinte des objectifs de l'atelier

Une chose que j'ai aimée	Une chose que je n'ai pas aimée	Suggestions d'amélioration
Parfait en ce qui concerne les ressources internes	L'aspect des sources externes de mécanismes novateurs est toujours ambigu	Formation exclusive sur les mécanismes novateurs externes
Très bien atteints, chacun y a tiré du sien		
L'élaboration même de toute la stratégie de financement		Un exemple de ces cas réels dans cette méthodologie qui a été un succès total
Objectifs ont été atteints dans les délais		
Un travail de 3 ans drafté en 3 jours		
La convergence des idées		
Plus ou moins satisfaisante		
Rappel des objectifs avant chaque présentation	Exposés très courts	Augmenter un peu le temps des présentations
La planification des activités du plan d'investissement		Poursuivre la planification du plan d'investissement
Appropriation (début ?) par les participants	Une partie des participants est partie avant la fin de l'atelier	Organiser le planning afin que tous les participants soient présents jusqu'à la fin
Bonne maîtrise des objectifs clés	Trop de matières à la fin comme au début	Bien structurer pour un bon essoufflement
Tous les objectifs de l'atelier tels qu'ils avaient été définis ont été atteints dans les délais	Parfois le rythme était trop rapide	

III. Eléments de contenu de l'atelier

Une chose que j'ai aimée	Une chose que je n'ai pas aimée	Suggestions d'amélioration
Identification des portes d'entrées	Absence d'un élément de référence pour l'intégration de la GDT	Système des Nations unies doit s'impliquer à l'intégration de la GDT
Mécanisme de financement externe		
Bien pensé et très édifiant et cohérent		
Exposé concis et précis	Temps limité par ailleurs	
Bien que condensé, les éléments de contenu de l'atelier ont été vite assimilés	La planification n'a pas eu de place ou de temps et a été remise à plus tard	Formation en planification rapide
Le contenu de l'atelier nous a été très instructif pour les suites de la mise en œuvre de nos actions		
L'enchaînement logique des présentations et travail	Le non renvoi vers un fond documentaire sur le web	
Très bon contenus de communications	Temps insuffisant pour s'en approprier	
Bien structuré		
Parole claire	Les éléments des interventions pas en notre possession	Après intervention, nous remettre le contenu
La diversité du contenu		
Prise en compte dans l'exécution des MSP dans différents pays	Le SAO TOME & PRINCIPE doit être financé pour le MSP	
Mécanisme de financements novateurs		
Les thèmes étaient riches, mais il faut que le contenu soit transmis par e-mail aux participants		
Le travail en groupe et la restitution sous forme de produits à vendre		
Les thèmes abordés étaient pertinents		

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

IV. Modération

Une chose que j'ai aimée	Une chose que je n'ai pas aimée	Suggestions d'amélioration
La manière de motivation des participants	La méthode de restitution	Faire participer tous les participants dans les autres groupes des marchés
L'animation		
Meilleure mention à l'équipe de facilitation pour la maîtrise et la résistance		
Modératrices actives		
La force de caractère de la modération et la détente		Etre rigoureux pour le timing, les retardataires ont toujours tort
J'ai été agréablement surpris par cette méthode innovante et efficace		Continuer à perfectionner cette excellente méthode
Forte capacité de compréhension et de synthèse		
Communication aisée avec les participants		
La synthèse bien faite		
Les dames se sont efforcées, époumonées	Respect des horaires	
Dynamisme et disponibilité du matériel		
L'esprit de synthèse	L'animation passe le temps	Parler moins pour gagner le temps de travail
Forte capacité de synthèse et d'animation		
La synthèse des modératrices était parfaite		
L'insertion des jeux pour réveiller les participants		
La modération a été très imaginative		

V. Participation

Une chose que j'ai aimée	Une chose que je n'ai pas aimée	Suggestions d'amélioration
La convivialité	Déplacement et quelques sonneries de portable	
Très active et enrichissante	Des interventions très longues et répétées	Savoir gérer le temps surtout lors des discussions en plénière

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

Une chose que j'ai aimée	Une chose que je n'ai pas aimée	Suggestions d'amélioration
Spontanéité positive des participants, convivialité		
Active et orientée pour une appropriation des outils		
La modération a eu pour principal effet d'assurer une pleine participation de tous		Encourager la convivialité
Grande participation générale	La modération attendait trop de volontariat Parfois il faut surprendre et prendre les devants	
Utilisation des cartes de suivi de l'exposé	Souvent les cartes étaient illisibles de loin	
Le respect des autres	Le temps	
Droit de parole à tout le monde		Continuer de cette manière

Commentaires généraux :

- Nous disons BRAVO aux organisateurs, aux facilitatrices et aux participants à l'atelier de Libreville
- Un tour de la campagne aurait rendu le séminaire mieux réussi
- Paiement tardif du per diem
- Il faut bien choisir les hôtels avant de loger les gens
- Le MM doit améliorer le rôle de plaidoyer, non seulement pour aider l'administration des fonds disponibles, ainsi que chercher aussi les portes d'entrées très cohérentes par la GDT
- Nous vous remercions pour cette formation et comptons sur vous pour les prochaines rencontres
- Un bon atelier car il y a eu un effet participatif du début à la fin ; des apports constants ont faits l'objet d'amélioration dans la compréhension de la stratégie à mettre en place
- L'atelier s'est bien déroulé

MERCI !!!!

4.6 Termes de référence pour les activités préparatoires des participants

Pour assurer un bon déroulement de l'atelier, les participants sont priés de réaliser les activités suivantes en préparation à leur participation à l'atelier :

<p style="text-align: center;">Session 2 19 mai 2009, 10:30 – 11:30 État des lieux</p>

Présentation de chaque pays

Chaque délégation est priée de préparer une présentation PowerPoint de l'état des lieux de la mise en œuvre des Plan d'Action National de la CCD (PAN/LCD), du projet de moyenne dimension « Approche-portefeuille PMA-PÉID » et des activités relatives à la GDT dans leurs pays respectifs.

Présentateurs :

L'ensemble de chaque délégation, sous la coordination du Coordinateur national du projet FEM/PNUD (ou de son représentant). Les diapositifs seront imprimés et présentés lors de la deuxième session de l'atelier dans le cadre du marché d'information. Une proposition des diapositifs sera diffusée dans un fichier/document séparé.

Aspects à prendre en considération :

La présentation devrait inclure des informations sur :

- l'état des lieux de l'opérationnalisation du projet de moyenne dimension « Approche-portefeuille PMA-PÉID » dans votre pays ;
- l'état des lieux de l'opérationnalisation ou du processus d'élaboration du PAN/LCD dans votre pays ;
- l'état des lieux de l'opérationnalisation ou du processus d'élaboration du PAN/LCD dans votre pays ;
- l'état des lieux de la mise en œuvre des activités relatives à la gestion durable des terres (GDT) dans votre pays;
- l'état des lieux de la mise en œuvre des activités relatives au programme d'action sous-régional contre la dégradation des terres et la désertification en Afrique Centrale (PASR/LCD-AC) dans votre pays.
- les partenariats établis autour de la LCD, la GDT et du projet PMA-PEID dans votre pays ;

- les contraintes et défis majeurs de la mobilisation des ressources destinées à la LCD/GDT dans votre pays.

<p style="text-align: center;">Session 3 19 mai 2009, 16:00 - 17:15 Analyse des contextes nationaux et sous-régional dans lesquels s'effectue la mobilisation des ressources pour la LCD/GDT</p>
--

Les travaux en groupe seront introduits par une présentation par groupe de travail.

GROUPE DE TRAVAIL N°1 - DIAGNOSTIC NATIONAL

Présentateur :

Point focal CNULCD de la République Centrafricaine

Thématique :

Analyse de l'intégration de la LCD/GDT dans les processus politiques

Aspects à prendre en considération :

- Géographie physique et humaine, dynamiques historiques y relatives, principaux indicateurs économiques et sociaux.
- Politiques nationales structurantes.
- Importance économique et politique de la LCD/GDT :
 - Est-elle quantifiable et quantifiée ?
 - Vous semble-t-elle suffisamment reconnue par les décideurs ?
- Cadre juridique :
 - Organisation de l'État et conséquences sur les processus budgétaires :
 - Ministères associés à la planification et à la programmation budgétaire ;
 - Cohérence juridique : lien avec Code rural, Code de l'environnement, etc. ;
 - Cycle budgétaire.
- Décentralisation :
 - compétences transférées ;
 - compétences réellement exercées ;
 - aspects budgétaires de la décentralisation : ordres de grandeur, processus budgétaires, etc.

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

- Programmes sectoriels ayant un lien avec la LCD/GDT.
- Mécanismes de liaison entre politiques et budget national d'une part, contributions des bailleurs d'autre part.
- Fonctionnement du cadre de coordination national relatif à la LCD/GDT.
- Synergies entre les conventions environnementales internationales (notamment CNULCD, CNUDB et CCNUCC).

Durée de la présentation : 10 minutes

GROUPE DE TRAVAIL N°2 : L'INTEGRATION (MAINSTREAMING)

Présentateur :

Point focal CNULCD de la République démocratique du Congo

Thématique :

Analyse de l'intégration politique et juridique de la LCD/GDT dans les processus nationaux

Aspects à considérer :

- Politiques nationales structurantes (DSRP, etc.).
- Importance économique et politique de la LCD/GDT :
 - Est-elle quantifiable et quantifiée ?
 - Vous semble-t-elle suffisamment reconnue par les décideurs ?
- Cadre juridique, lien avec les codes juridiques « sectoriels » (Code de l'environnement, Code rural, Code foncier)
- Programmes sectoriels ayant un lien avec la LCD/GDT.
- Processus budgétaires : ministères concernés, cycle budgétaire.
- Propositions pour le renforcement de l'intégration de la LCD/GDT dans les politiques publiques et l'accroissement des ressources budgétaires nationales qui y sont affectées.

Durée de la présentation : 10 minutes

**GROUPE DE TRAVAIL N°3 : LA COORDINATION ET LE RENFORCEMENT DES
PARTENARIATS.**

Présentateur :

Point focal CNULCD de São Tomé e Príncipe

Thématique :

Analyse de la situation actuelle, des contraintes et des opportunités des mécanismes de coordination en place dans votre pays.

Aspects à considérer :

- Évaluer le fonctionnement du cadre de coordination national relatif à la LCD/GDT.
- Décrire le mode de collaboration entre les points focaux nationaux des différentes conventions environnementales internationales (notamment CNULCD, CNUDB et CCNUCC).
- Analyser les forces et les faiblesses du mode de collaboration entre les points focaux.
- Proposer des recommandations pour optimiser la coopération.
- Autres considérations.

Durée de la présentation : 10 minutes

**Études de cas sur la mobilisation des ressources financières nationales
session 4,
20 mai 2009, 10:15-11:30**

Les représentants des ministères chargés des finances ou de la planification du Burundi et du Gabon sont priés de préparer une présentation PowerPoint sur les ressources et mécanismes de financement internes.

Titres proposés :

- Burundi : Présentation des processus budgétaires
- Gabon : Présentation des programmes sectoriels et du fonds commun

BURUNDI : LES PROCESSUS BUDGETAIRES

Thématique

Les processus budgétaires de l'État et des collectivités territoriales compétentes en matière de LCD/GDT.

Aspects à considérer

- Description du cycle budgétaire de l'État.
- Description du dialogue budgétaire entre le vice-ministère chargé de la planification, le ministère des finances et les ministères sectoriels concernés par la LCD/GDT.
- Portes d'entrée pour intégrer la LCD/GDT dans les programmes sectoriels (expériences vécues, succès, échecs...).
- Décentralisation :
point sur les transferts de compétences en matière de LCD/GDT ;
conséquences et perspectives en matière d'allocation des ressources financières (dont budgétaires).

Durée de la présentation : 10 minutes

GABON : PROGRAMMES SECTORIELS ET FONDS COMMUN

Thématique :

Les défis et les opportunités d'intégration de la LCD/GDT dans les programmes sectoriels tels que le programme sur le développement de la sécurité alimentaire,

Aspects à prendre en considération :

- Genèse des programmes sectoriels.
- Défis et succès.
- Portes d'entrée pour intégrer la LCD/GDT dans les programmes sectoriels (expériences vécues, succès, échecs...).
- Autres.

Durée de la présentation : 10 minutes

**Études de cas sur la mobilisation des ressources financières externes
session 4, 21 mai 2009, 9h00 – 10h00**

Les représentants des organisations de la société civile du **Rwanda** et de la **Guinée-Équatoriale** sont priés de préparer une présentation PowerPoint sur leur expérience de mobilisation de ressources financières externes dans le domaine de la LCD/GDT/LCD/GDT.

Titres proposés :

- **Rwanda** : Expérience de mobilisation de ressources externes pour la LCD/GDT
- **Guinée-Équatoriale** : Expérience de mobilisation de ressources externes pour la LCD/GDT

RWANDA : EXPERIENCE DE MOBILISATION DE RESSOURCES EXTERNES POUR LA LCD/GDT

Thématique

Mobilisation de ressources externes par une ONG nationale, pour la mise en œuvre d'actions de lutte contre la dégradation des terres.

Aspects à considérer

- Cohérence du projet avec les politiques publiques de l'État et des collectivités territoriales compétentes.
- Circuit budgétaire.
- Modalités de mise en œuvre.

Durée de la présentation : 10 minutes

GUINEE-ÉQUATORIALE : EXPERIENCE DE MOBILISATION DE RESSOURCES EXTERNES POUR LA LCD/GDT

Thématique

Mobilisation de ressources externes par une ONG nationale, pour la mise en œuvre d'actions de lutte contre la dégradation des terres.

Aspects à considérer

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

- Cohérence du projet avec les politiques publiques de l'État et des collectivités territoriales compétentes.
- Circuit budgétaire.
- Modalités de mise en œuvre.

Durée de la présentation : 10 minutes

4.7 Termes de référence de l'atelier



Termes de référence

**Atelier sous-régional sur l'élaboration
des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres
en Afrique Centrale**

Foyer Avaro

L'Université Omar Bongo

Libreville, Gabon

19-22 Mai 2009

1. Introduction

Bien que très divers, les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PÉID) présentent des caractéristiques communes : un fort taux de pauvreté, de fortes atteintes à l'environnement et de faibles capacités humaines et institutionnelles pour la gestion durable et intégrée des terres. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a approuvé en 2004 un projet mondial intitulé « Approche-portefeuille ciblée pour le renforcement des capacités et la prise en compte systématique de la gestion durable des sols dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement » (en abrégé : « Projet Approche-portefeuille PMA-PÉID »). Ce projet répond à la décision de l'Assemblée et du Conseil du FEM de rendre les financements du FEM disponibles pour la gestion durable des terres (GDT) dans le contexte de la désignation du FEM comme un mécanisme financier de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CCD).

Les pays éligibles – dont 14 pays africains et six pays d'Afrique Centrale³ – bénéficient d'une procédure accélérée de mise en place d'un projet de moyenne dimension (PMD), mis en œuvre par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) dans le cadre de l'approche par portefeuille du FEM. Ce projet a été conçu dans le but de développer des capacités individuelles, institutionnelles et systémiques pour intégrer la GDT dans les politiques nationales et les programmes de développement. Il constitue également un appui aux gouvernements pour l'élaboration de programmes d'investissement à moyen terme pour la GDT et l'élaboration de mécanismes de financement adéquats pour le financement de la GDT.

Le projet d'approche-portefeuille PMA-PÉID comprend quatre composantes majeures :

1. Achèvement des plans d'action nationaux (PAN) de la Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification (CCD) ;
2. Développement des capacités nationales pour la gestion durable des terres ;
3. Intégration de la gestion durable des terres dans les politiques et stratégies nationales de développement ;
4. Élaboration de programmes d'investissement à moyen terme et mobilisation de ressources pour les PAN/CCD et la GDT.

Le Mécanisme Mondial (MM), le PNUD et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) se sont engagés à harmoniser et coordonner leurs programmes respectifs dans le cadre du projet 'Projet Approche-portefeuille PMA-PÉID'. L'un des principaux domaines de collaboration concerne le renforcement des capacités et d'échanges de connaissance relatifs à l'élaboration des stratégies de financement intégrées (SFI) et des programmes d'investissement correspondant à la quatrième composante du projet. La SFI suit une approche par processus pour orienter les efforts de mobilisation de ressources vers un cadre d'investissement répondant aux besoins spécifiques et à long terme des pays en développement parties à la CCD.

Dans ce contexte, le MM, le PNUD et le PNUE ont convenu d'organiser quatre ateliers sous-régionaux sur l'élaboration des SFI en Afrique en 2009 : deux pour les pays francophones (Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale), un atelier pour les pays non-francophones (en anglais) et un quatrième atelier pour les petits États insulaires en développement de l'Océan indien.

³ Burundi, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe

L'atelier sous-régional sur l'élaboration des SFI en Afrique Centrale est réalisé sous tutelle de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), qui est l'institution de coordination technique pour la mise en œuvre de la CCD en Afrique Centrale.

2. Objectifs de l'atelier

L'objectif global de l'atelier est d'identifier des occasions de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des programmes d'action nationaux et sous-régionaux de lutte contre la désertification (PAN-LCD) en Afrique Centrale et d'initier un processus conduisant à l'établissement d'un cadre d'investissement pour la GDT.

À l'issue des ateliers, les participants devraient :

- avoir appréhendé ce que requiert l'élaboration de programmes d'investissement partagés par une forte alliance multi-sectorielle, soutenus par un cadre d'investissements dans la GDT comprenant un portefeuille d'opérations d'investissement complémentaires ;
- être capables de mettre en pratique l'outil SFI à des fins de diagnostic et de mobilisation de financements pour la GDT ;
- être capables de réaliser une évaluation critique des mécanismes et instruments de financement existants : forces et faiblesses, rôle dans la mobilisation effective de ressources pour la GDT ;
- posséder une meilleure connaissance des sources de financement novatrices, comme celles relatives au changement climatique, aux remises de dette en échange d'investissements environnementaux et à la coopération décentralisée ;
- comprendre le rôle des mécanismes et instruments financiers dans la mise en œuvre du PAN-LCD ;
- avoir développé une compréhension en profondeur des processus de prise de décision attachés à la planification publique et à l'allocation des ressources pour les activités de lutte contre la dégradation des terres et la pauvreté ;
- avoir accru leurs capacités à développer et conduire le processus d'intégration du PAN dans les schémas de développement majeurs ;
- s'accorder sur une feuille de route pour la réalisation d'une SFI et établir un cadre d'investissement (par exemple un cadre d'investissement stratégique national dans la GDT) impliquant les partenaires concernés.

3. Méthodologie

L'atelier se déroulera sur quatre jours et s'articulera en modules thématiques en lien avec la structure de la démarche de la SFI :

- Session 1 : Introduction et état des lieux ;
- Session 2: Cadre favorable pour la mobilisation des ressources financières ;
- Session 3 : Ressources financières destinées à la GDT ;
- Session 4 : Planification ;
- Session 5 : Clôture.

Chaque session comprendra à la fois des discussions en plénière et des travaux en petits groupes.

Il sera demandé à chaque participant d'apporter une contribution active sous forme d'exposé sur des thèmes-clefs, avant et pendant l'atelier, afin de centrer le plus possible la discussion sur les contextes nationaux des pays participants, y compris

- l'état actuel de la mise en œuvre de la GDT ;
- les flux financiers y contribuant ;

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

- les processus budgétaires nationaux ;
- l'expérience de financements novateurs pour la GDT ;
- les mécanismes de coordination ; et
- les contributions (potentielles) de la société civile et du secteur privé.

L'ensemble des sessions constituera l'ossature des documents d'appui à l'atelier, comprenant une boîte à outils, des lignes directrices ainsi qu'un CD-Rom contenant des documents en rapport avec chacun des sessions. En plus, l'atelier s'appuiera sur une multitude de documents techniques, y compris

- le guide technique « Élaboration de stratégies de financement intégrées pour la gestion durable des sols – Introduction à l'intention des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement », publié par le PNUD/FEM ;
- l'« Outil d'appui aux pays pour intégrer et généraliser la GDT en Afrique subsaharienne » développé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour TerrAfrica ;
- les « Lignes directrices politiques et financières pour la GDT » de TerrAfrica ;
- la note conceptuelle sur les « Stratégies de financement intégrées », élaborées par le MM ;
- ainsi que d'autres produits cognitifs adéquats.

Le programme prévisionnel est présenté ci-dessous.

4. Participants

Les délégations des pays aux ateliers comporteront quatre personnes en moyenne, y compris :

- le coordinateur du projet d'approche-portefeuille PMA-PÉID ;
- le point focal de la CCD ;
- un représentant du ministère chargé des finances ; et
- un représentant d'une organisation de la société civile.